

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

* * *

UNIVERSITE KASDI MERBAH -OUARGLA
Faculté des Lettres et des Langues Etrangères
Département de Lettres et Langue françaises



MASTER ACADEMIQUE

Domaine: Lettres et Langues Etrangères

Filière: Lettres et Langue françaises

Spécialité: Sciences du langage et sémiologie de la communication

Mémoire

Présenté par

Fouzia MOULAY OMAR

Titre

**L'écriture des titres
journalistiques**

Cas de l'éditorial de *Liberté*

Présenté et soutenu publiquement:

Le: lundi, 09 juin 2014

Sous la Direction de: M^{me} Asma AMARNI

Les membres du jury

Dr Massika SENOUSI

M.C.B.

-Président UKMO

M. Mohamed BEBOUKHA

M.A.A

-Examineur UKMO

M^{me}. Asma AMARNI

M.A.A

-Encadreur UKMO

Année universitaire: 2013-2014

Merci BON DIEU

REMERCIEMENTS

Asma AMARNI a dirigé cette thèse en me conseillant, pour sa disponibilité et jamais avares de renforts. Chère enseignante, merci pour tout.

Je remercie également mon oncle Mahmoud BOUHADA pour ses relectures et son aide.

Je tiens ma gratitude à remercier mes parents, qu'ils ne cessent pas m'apporter leurs soutiens.

Assia, Fatna, je tiens à vous remercier pour leurs précieux encouragements, patiences et aides que m'ont permis de réaliser mon travail.

Je remercie énormément ma famille, mes amis, mes amies et mes collègues qui m'ont encouragé.

Je ne serai jamais oublier de remercier mes enseignants, enseignantes de deux départements de français à Ghardaïa et à Ouargla.

Table des matières

Introduction.....	5
Chapitre 1:Le discours journalistique et l'éditorial.....	8
I)-Le discours journalistique.....	9
I.1)-Pourquoi un discours journalistique	9
I.1.1)- Le journalisme	9
I.1.2)- Les caractéristiques du discours journalistique.....	10
I.2)- La situation communicative dans le discours de presse.....	10
I.3)-La situation d'énonciation dans le discours de la presse.....	11
I.4)- L'objectivité dans le discours de presse.....	12
II)-La presse écrite	13
II.1)-Les propriétés de la presse écrite.....	13
II.2)-Le style journalistique	14
II.2.1)- Les éléments structurants	14
II.2.2)-Les outils de l'écriture journalistique.....	15
II.3)-Les genres journalistique.....	16
III)- L'éditorial comme genre journalistique	17
III.1)- Qu'est qu'un éditorial?.....	17
III.2) Les formes d'éditoriales.....	17
III.3)-Les spécificités de l'éditorial	18
III.4)-Le positionnement énonciatif dans l'éditorial.....	19
Chapitre 2: l'écriture du titre.....	21
I)-Les titres dans la presse écrite	22
I.1)-L'aire scripturale du journal.....	22
I.2)-Prétexte du journal et prétexte d'un article.....	22
I.3)-La titraille dans le journal.....	23
I.3.1)-Les critères d'un bon titre	24
I.3.2)- La prise en charge des titres.....	25
II)-Fonctions de titre	26
II.1)- La fonction référentielle	26
II.2)-La fonction conative	26

II.3)- La fonction poétique	27
II.4)- Autres fonctions.....	27
III)- Formes discursives.....	28
III.1)- Les aspects syntaxiques de titre.....	28
III.2)- La typologie de titre selon le but visé.....	29
III.2.1)-Titre informatif.....	29
III.2.2)-Titre incitatif.....	29
III.3)- Autres formules particulières.....	29
Chapitre III: L'écriture des titres de l'éditorial du Liberté.....	31
I)-Présentation du corpus.....	32
I.1)-Présentation du journal.....	32
I.2)-Les rubriques de journal.....	33
I.3)-La présentation de l'éditorial.....	34
II)-Composition du corpus.....	35
II.1)-Les critères de la formule de titre	35
II.2)- les outils de recherche.....	36
II.3)-Le corpus de travail.....	36
III)-Analyse de corpus.....	43
III.1)-Les phrases de type interrogatif, exclamatif.....	44
III.2)-Le proverbe comme titre.....	49
III.3)- Les locutions et leurs valeurs.....	51
III.4)-Les expressions de domaine spécialisé.....	53
III.5)-Les reprises titres.....	54
III.6)- Les titres en un seul mot.....	57
IV)-Résultats et discussion.....	60
Conclusion.....	63
Bibliographie	66
Annexes.....	68

Introduction

Introduction

Le discours journalistique et particulièrement celui de la presse écrite est souvent considéré comme une pratique communicationnelle qui s'intègre dans le discours social. Généralement, les journaux apportent des nombreuses informations en détail présentées et traitées dans différents articles dans une même édition d'un journal. Mais chaque article transmet la nouvelle avec des procédés textuels propres à lui.

Le titre est l'un des composantes du texte journalistique qui attire l'attention du lecteur par sa typographie en caractère gras et même par son emplacement en tête de chaque article.

Le titrage est une tâche très compliquée pour les journaux quotidiens, car elle différencie un journal par rapport aux autres dans la concurrence d'information. Le titre dans la presse écrite assure une double finalité : informer et susciter le lecteur par sa forme et son sens. De ce fait, le rédacteur adapte l'organisation du titre selon le public visé ou prévue. Le titre doit donc donner l'envie à la lecture intégrale d'un article parce qu'il se représente comme un désignateur et un guide dès le premier contact. En effet, pour LUC- VAILLANCOURT « *Le texte est un temple et le titre est son portique* »¹. Dès lors, notre étude repose sur un élément essentiel dans les journaux, c'est bien les titres.

Pour ce fait, nous avons précisé notre étude à l'analyse des titres de l'éditorial dont le titre dépeint une spécificité particulière. Ce genre journalistique sert à commenter, expliquer, éclairer et analyser une information faisant partie de l'actualité transmise auparavant dans une grande manchette.

L'éditorial est un article qui présente l'évènement commenté, où le journal prend une position énonciative par rapport à son sujet commenté. Tant que le titre est un élément introductif dans l'article, le journaliste doit choisir des formules représentatives de ce discours commenté. L'emploi de certaines stratégies langagières dans des titres frappe la curiosité du lecteur et reflète la position du journaliste. Ce dernier cherche à condenser, résumer et commenter par un style rattrapant ; de ce fait, il utilise des expressions figées telles que: les locutions, les proverbes, les reprises (film, personnage, roman,...), les expressions de domaines spécialisés (économie, math, science, théorie, code,...), des phrases de certaines modalités de type: interrogatif, exclamatif, impératif, ou même des titres écrits en un seul mot.

Ce genre de titres incitatifs transmet des messages de caractères idéologiques parce qu'ils expriment l'opinion de son locuteur voire les orientations du journal par rapport à des sujets

¹BARTHRE Roland, *L'Empire Des Signes, Coll, Points Essais, Seuil, 11 octobre 2007, p.57.* ata0.id.st/ciel/perso/didactisation/chapitre%201.2.pdf, [En ligne], consulté le 20/01/2014.

d'ordre social. Quand le lecteur découvre cette idéologie, il peut dévoiler la position prise par le journal et énoncée dans le titre, à ce propos Léo Hoek écrit:« *découvrir l'idéologie du titre signifie en même temps dénoncer son imposture et mettre fin à son autorité* »²

Dans la présente étude, nous nous intéressons à ce phénomène énonciatif qui figure dans les titres d'éditoriaux "*Liberté*"³ à savoir le reflet de l'organisation du titre sur le positionnement de l'énonciateur journal par rapport à son sujet commenté.

Notre objectif est de montrer que le choix de certains procédés langagiers dans l'écriture du titre aide justement à annoncer l'engagement du journaliste dans son discours, vu que ce genre de commentaire exprime l'opinion, la position et l'idéologie de son journal. Ce discours relève de la subjectivité par le ton, la voix et le style d'écriture qui ressemble au style littéraire.

Nous allons adopter la méthode descriptive pour atteindre notre objectif. Nous examinons environ 146 titres d'éditoriaux "*Liberté*" sélectionnés selon les critères cités précédemment dans l'année 2013, afin d'analyser le fonctionnement langagier de ces formules dans les titres et non pas leurs contenus informatifs. Notre étude sera centrée donc sur la valeur discursive de l'organisation de titre de la part de son locuteur, en examinant le contexte énonciatif dans lequel ce dernier est rédigé et les effets de ce produit sur le lecteur, sans exclure le sens qu'elle dénote.

Cette étude exige d'aborder l'aspect sémantique, rhétorique, pragmatique et parfois syntaxique pour entrevoir l'apport de choix de titre par rapport à la spécificité de l'éditorial dans la prise de position.

Nous essayerons de démontrer cette spécificité à travers l'analyse d'un échantillon constitué d'un nombre de titres. Dans un premier temps, nous entamerons les caractéristiques du discours journalistique pour repérer la dimension énonciative et de l'énonciateur-journal, afin d'apporter un aperçu sur les spécificités de l'éditorial. Dans un deuxième temps, nous distinguons les propriétés des titres dans le discours journalistique, en abordant le fonctionnement et les formes du titre. Et enfin, notre partie pratique se propose pour présenter le corpus sur lequel nous allons mener notre étude suivi d'une discussion des résultats obtenus.

² HOEK Léo, «*Les marques du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*», Ed Mouton, 1981, cité in Introduction aux études littéraires, *approaches to semiotics*", books.google.com › Langage. Arts & Disciplines › Linguistics › Genera, [http: hal.archives](http://hal.archives), [En ligne], consulté le 02/01/2014.

³ Un journal francophone publié en Algérie.

CHAPITRE I: Le discours journalistique et l'éditorial

I) Le discours journalistique :

Le discours journalistique est le genre discursif qui nous intéresse. Il se caractérise par des normes et des règles dans le but de transmettre un message.

I.1)-Pourquoi un discours journalistique?

Souvent, nous confondons texte et discours car nous les considérons comme synonymes, ou en distinguant l'écrit pour le texte de l'oral pour le discours.

Charaudeau définit le texte «*comme unité d'usage de la langue dans une situation d'interaction et comme une unité sémantique*»⁴. Il met l'accent sur l'aspect formel d'enchaînement phrastique. Mais le texte est un tout dans sa structure, quand on le relie à ses conditions de production sociale, l'envisager comme un type discursif.

[La] *notion de conditions de production a été transposée du matérialisme historique et utilisée par l'Analyse du discours pour instaurer une transcendance du sens à l'égard du texte, car ces conditions sont considérées de fait comme des déterminations causales*⁵.

Donc, le texte est un objet d'étude de discours situé dans un contexte résultant d'un acte d'énonciation.

Le discours est un mode d'expression dans de différents domaines. Ainsi, dans le domaine du journalisme, le discours journalistique est un type spécifique doté de valeurs particulières.

I.1.1)-Le journalisme

«*Le journalisme*» est comme une action de collecter, traiter et interpréter des faits à travers les médias en les mettant à la portée du public désirant à apprendre.

NOYER Jacques écrit: «*Le journalisme est l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'intention du public à travers les média*».⁶

Le discours journalistique se véhicule au large public de divers domaines : politiques, sociaux, économiques,...

⁴ISMAIL Jamal, Cité par CHARAUDEAU ET MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p. 99.

⁵RATIER, François, «*Éléments de théorie des genres*», *Texte !* juin 2001, http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html, [En ligne], Consulté le 15/03/2014

⁶NOYER Jacques, «*Médiation de l'information télévisée et presse écrite : L'hebdo du médiateur au prisme d'une « méta-médiation*», *Questions de communication*, 11 | 2007 01 Juillet 2007, <http://questionsdecommunication.revues.org/7369>, [En ligne], consulté le 09/03 /2014.

I.1.2)-Les caractéristiques de discours journalistique:

Le discours journalistique comme tous les autres types de discours, se base sur des valeurs spécifiques, mais il a sa particularité parce qu'il est transmis à un grand nombre de lecteurs hétérogènes, il se caractérise par :

- Le premier but est d'informer, il est lié à la réalité;
- La vulgarisation du discours pour être accessible ;
- Il suppose une activité de hiérarchisation, structuration et valorisation des sujets présentés ;⁷

I.2)-La situation communicative dans le discours de presse

Toute situation de communication se compose de deux protagonistes et autres quatre éléments, en appliquant par le schéma de Jakobson dans le discours de la presse écrite :

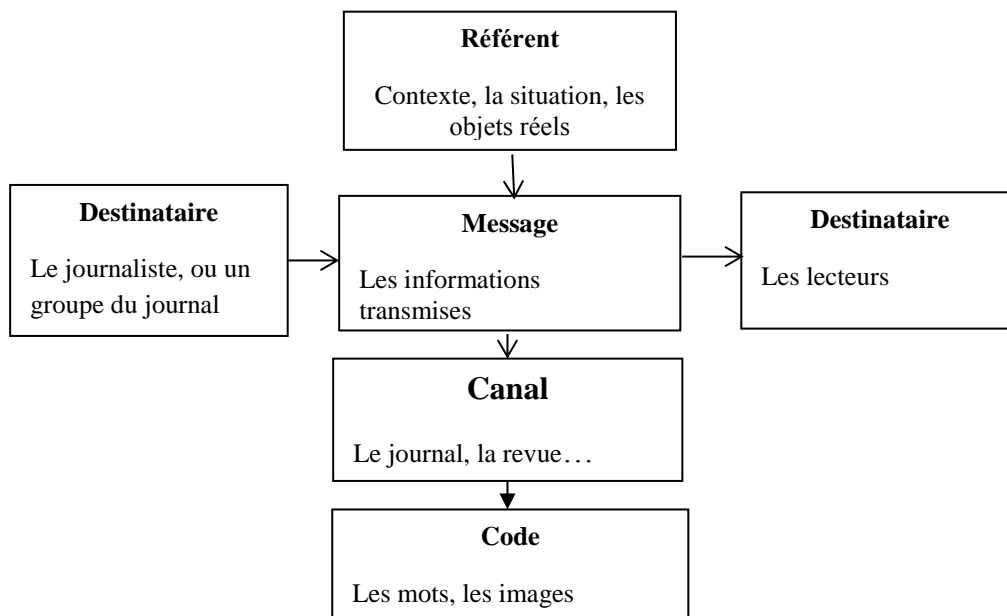


Figure N°1: le schéma de Jakobson dans le discours de la presse écrite

Chaque élément de ce schéma remplit une fonction, ainsi à travers la fonction: expressive, poétique, conative, référentielle, métalinguistique, phatique.

Selon Charaudeau, deux instances sont mises en relation par la communication médiatique : l'instance de production et l'instance de réception

La première : l'instance de production : est un procédé médiateur entre les deux mondes: le monde extérieur: la ressource de l'information et le monde médiatique.

⁷PREDESCU Eline, GELANA Cristina, «Discours et langage journalistiques», Université Andrei Șaguna” - Constanța, <http://fsu.valahia.ro/user/image/32.-predescu.pdf>, [En ligne], consulté le 10/03/2014.

À ce propos Charaudeau dit que l'instance de production:

*se trouve engagée dans un processus de transformation, dans lequel elle joue un rôle de médiateur, et parfois de constructeur d'événement, entre le monde extérieur où se trouve le fait à l'état brut, et le monde médiatique, scène sur laquelle doit apparaître l'événement médiatisé*⁸

La deuxième : l'instance de réception : est la part de lecteur, « dont la figure majeure dans la presse écrite s'appelle lecteur- "a pour rôle de prendre connaissance (lire, écouter, voir) des informations qui lui sont présentées, [...], et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action.»⁹. De ce fait, le lecteur doit accomplir la tâche de la communication.

I.3)-La situation d'énonciation dans le discours de la presse

La place du sujet dans le discours détermine l'énonciation. L'énonciation est le « fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte »¹⁰. Autrement dit le sujet parlant produit un énoncé dans une situation d'énonciation. Selon Benveniste, « le sujet se sert de la parole et du discours pour se "représenter" lui-même tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle l'autre à le constater »¹¹.

Sur ce plan, le discours de la presse écrite nécessite l'existence d'un locuteur-journaliste et un allocataire-lecteurs. Vu que, le discours de la presse vise à rapporter un fait en tant qu'énoncé et le transmet au récepteur pour apprendre et interpréter hors de ses conditions de production. Charaudeau met l'accent sur ces deux instances: « Le temps de l'événement est différent- et antérieur- au temps de l'énonciation de l'instance de production, lequel est différent- et antérieur- au temps de consommation de l'instance de réception ».¹²

Charaudeau définit l'instance de production à travers les cinq rôles suivants : chercheur d'informations, pourvoyeur d'informations, transmetteur d'informations, commentateur de ces informations, provocateur de débats.¹³

En tenant l'instance de réception dans la transmission de l'information, où la presse prend en considération la compréhension de ses lecteurs.

⁸CHARAUDEAU Patrick, «Le contrat de communication de l'information médiatique», Revue, Le Français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994. Sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-1,61.html>, [En ligne], consulté le 18 février 2014.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ BENVENISTE Emile, *PLG*, Gallimard, Paris.1974, p. 80

¹¹ *Ibid.*

¹²CHARAUDEAU Patrick, 1994, *op.cit.*

¹³CHARAUDEAU Patrick, «Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives», *Semen*, 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007: <http://semen.revues.org>, [En ligne], consulté le 23 /10/2013

Sur ce plan on distingue deux type d'instances l'instance-cible «*celle à laquelle s'adresse l'instance de production en l'imaginant*»¹⁴, et l'instance-public «*celle qui reçoit effectivement l'information*».¹⁵

Quant à la finalité du contrat médiatique, elle est double : une finalité *symbolique*¹⁶ de diffusion d'évènements au nom de valeurs démocratiques; finalité *pragmatique*¹⁷ voire commerciale.

I.4)-L'objectivité dans le discours de presse

La première tâche de la presse est d'informer, alors le journaliste doit prendre une distance par rapport à son sujet émis. « *L'effacement énonciatif caractérise les énoncés impersonnels qui semblent directement représenter le monde sans présenter de marques d'un sujet énonciateur* »¹⁸, il joue le rôle d'un médiateur entre l'actualité et les lecteurs.

La neutralité l'oblige à s'effacer, dont la subjectivité supprimée par l'éloignement des marques du sujet énonciateur dans la création des textes «*qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable*».¹⁹

Dans l'exposition de son point de vue, le locuteur-journaliste prend une distance maximale par rapport à son énoncé. Dans ce cas, le journaliste cherche à produire des aboutissements d'objectivité, pour se présenter objectif en recourant à des créations linguistiques.

II)-La presse écrite

Il s'agit de rédiger un article, une caricature... par un journaliste d'une presse écrite pour un objectif d'informer les lecteurs. «*L'écriture journalistique est une forme d'expression permettant au journaliste (presse écrite, radio, TV) de rapprocher à un genre journalistique de son objectif initial : informer*».²⁰

¹⁴*Ibid.*

¹⁵*Ibid.*

¹⁶CHARAUDEAU Patrick, « *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?* », *Communication*, Vol.27/2 | 2010, mis en ligne le 14 août 2012:

<http://communication.revues.org/3066> ; DOI : 10.4000/communication, [En ligne], consulté le 09 mars 2014.

¹⁷*Ibid.*

¹⁸HAILON Fred, «*Idéologie et discours de presse, circulations discursives et non-coïncidences des mots et du monde dans un corpus de presse, dans la période des présidentielles d'avril 2002*», Thèse en vue de l'obtention du Doctorat de linguistique, à l'Université de Poitiers Date de soutenance : le 25 septembre 2009. P.9

¹⁹*Ibid.*

²⁰EDU KOKU Raven, «*Communication sociale et Ecriture journalistique*». FOJECED 2010, <http://apedtg.org/uplds/publications/Ecriture%20journalistique.pdf>, [En ligne], consulté le 28/03/2014.

Le discours journalistique a un premier but informatif, il faut séparer le texte journalistique de ce qui est littéraire et scientifique. Le discours journalistique se transmet au large public. Tandis que le discours littéraire vise les élites et celui qui est scientifique intéressera les spécialistes. En outre, l'écriture journalistique se distingue de l'écriture littéraire dans la manière d'aborder les sujets. Pour MOURIQUAND: «*Le propos de l'écriture journalistique est de servir le réel en lui étant aussi fidèle que possible. L'écriture littéraire au contraire est libre de cette contrainte de fidélité.*»²¹

Lorsque le discours journalistique est rattaché à l'actualité, il est réel, car il vise à rapporter les événements. En revanche le discours littéraire dépend de la fiction dans sa création en usant des procédés rhétoriques de la langue.

II.1)- Les propriétés de la presse écrite

Le journaliste cherche à écrire un texte compréhensible permettant d'informer les lecteurs. Pour ce faire, le discours journalistique doit être :

-simple, concret, vif, clair et précis: «*Le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée*»²². En ajoutant la simplicité grammaticale qui:

*commande d'éviter l'emploi de tournures de phrases recherchées. Et chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbess vagues et inutiles.*²³

-particulier; le lecteur doit être convaincu que le sujet est inclus dans sa vie et dans le temps, «*Le journaliste cherche toujours à partir de terrain. C'est une sorte de maladie professionnelle. Il veut ainsi convaincre son lecteur que le sujet n'est pas hors temps et hors de la vie*»²⁴

-Prendre en considération le fond du problème : éviter la longueur des mots et des phrases, qui nuit la compréhension.

-Le discours journalistique est une catégorie du discours social. Ce discours est une mémoire des phénomènes produits par la société.

²¹MOURIQUAND Jacques, *L'écriture journalistique*, coll. Que sais-je?, Puf, 1997. Paris. p.18

²²ISMAIL Jamal, cité par Philippe Gaillard, «*Analyse des titres des quotidiens français, Libération, Le Monde et Le Figaro*», Mémoire présenté par Pour obtenir le grade de magistère, 28/7/2009, Université Tichrine. p16

²³*Ibid.*

²⁴MOURIQUAND Jacques, *op.cit.*p.89

À ce niveau, MOIRAND explique: «Quant aux média, et la presse ordinaire en particulier, ils contribuent à diffuser les mémoires collectives des communautés langagières qu'ils convoquent et à participer à la constitution des mémoires individuelles de leurs lecteurs/auditeurs»²⁵. Mais cette mémoire dépasse la connaissance des individus; elle est construite par l'ensemble.

II.2)-Le style journalistique

Le journaliste doit dégager le message essentiel de toute l'information comme un rôle principal. PELISSIER suppose: «Le rôle du journaliste, c'est- à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage, est d'autant: plus important [...]Le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées plus importantes»²⁶.

En écrivant son article, le journaliste doit répondre aux six questions caractérisant la pyramide de l'information, comme l'indique la figure suivante²⁷ :

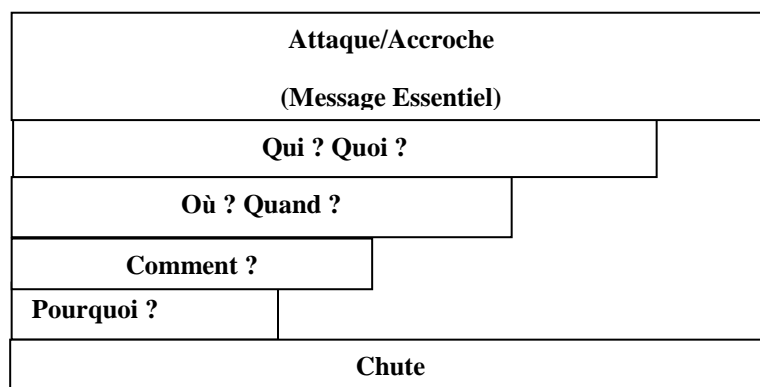


Figure N° 02: La pyramide de l'information

La pyramide de l'information est la plus recommandée dans la rédaction pour donner l'information essentielle à un lecteur pressé suivant l'ordre: titre, sous-titre, chapeau, attaque, corps, chute de l'article.

II.2.1)- Les éléments structurants

L'article journalistique se compose ces trois éléments suivants:

-*Les attaques*: ce sont les premiers mots ou phrases qui accrochent le lecteur en vue de l'inciter à lire le contenu de l'article et lui donner son temps. Il est préférable d'adopter une attaque courte et rythmée.

²⁵ MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Guy Serbat, N°54556, Puf, 2008, Paris. p.149.

²⁶ PELISSIER Nicolas, Nicolas Romain, *op.cit.*

²⁷ EDU KOKU Raven, *op.cit.*

-*Les relances*: suivent les attaques et donnent aux lecteurs l'envie de poursuivre la lecture de l'article entamé. Le journaliste utilise deux techniques pour les relances : l'exergue et l'intertitre

-*Les chutes*: la chute clôt l'article, elle est très importante .Elle doit laisser une impression chez le lecteur pour le susciter à lire ce genre d'article prochainement. Elle peut se former comme ouverture ou fermeture de l'angle, en résumé l'article, un jeu de mot ou une formule brillante²⁸.

II.2.2)-Les outils de l'écriture journalistique

-*Les anecdotes significatives* : le journaliste fait référence aux anecdotes comme un témoignage, pour raconter une très courte histoire rendant la lecture des concepts satisfaisante et compréhensible.

-*Les images et les exemples* : quelque fois le journaliste exploite les photos, les dessins à l'intérieur des articles permettant aux lecteurs de comprendre les concepts et les informations condensées comme un premier rôle. Et l'espace visuel joue un rôle attractif qui impressionne son récepteur. Sur ce point, MOURIQUAND estime que

*Le succès de la visualisation a donné naissance à une nouvelle discipline, l'infographie...les infographies...elles constituent un trait d'union symbolique entre les écritures adaptées à divers supports. Elles montrent combien le concept d'écriture peut s'éclaircir*²⁹.

Les chiffres et les sigles révèlent à leur tour le souci du rédacteur de montrer que tel concept est applicable dans la vie « *et qui témoignent que le journaliste est bien allé sur le terrain* »;³⁰

-*Les citations* : le journaliste fait témoigner par la citation pour renforcer son opinion de jugement attribuant à un acteur compétent. Car il peut s'exprimer en deux types « *le bon mot,... Drôle, imagée, elle résume bien mieux que ne l'aurait fait le journaliste un problème ou une situation* »³¹.

-*Les formules* : l'auteur peut avoir recours aux proverbes et à des formules populaires pour faciliter la compréhension dans certains passages difficiles.

²⁸Anne Leray, Violette Roche, Julien Lecacheur, «*Améliorer ses écrits en intégrant méthode et principe journalistique*»: <http://outils-reseaux.org/ContenuJournalisme2>, [En ligne], consulté le 28/02/2014.

²⁹MOURIQUAND Jacques. *Op.cit.* pp.16.17

³⁰*Ibid.*p.9

³¹*Ibid.*p. 9.

II.3)-Les genres journalistiques

Il existe divers genres de discours journalistique. Chaque type d'article possède des caractéristiques particulières, le journaliste choisit l'un de ces genres qu'il adaptera.

Selon la typologie de Charaudeau, le discours journalistique se scinde en trois moments « événement rapporté, événement commenté, événement provoqué »³², parmi lesquels nous citons :

Événement rapporté : pour rapporter des faits comme:

- La brève : est un très court texte où la part de commentaire est nulle.
- Le reportage: le journaliste rapporte les informations vues et entendues où le lecteur pendant sa lecture ressentit que les événements ont été vécu par lui-même.
- Le compte rendu : c'est un article réalisé pour analyser des phénomènes d'après l'investigation, l'interview et l'enquête.
- L'entrevue : a pour but de diffuser les propos d'une personnalité mise en situation par l'actualité

Événement commenté : pour commenter les faits d'actualité dans:

- La critique: porte à la fois de l'opinion et de la chronique.
- Le billet: est un article d'opinion mis en italique.
- La chronique: repose sur la personnalité de celui à qui on la communique. Elle est le genre plus libre
- La caricature: est une représentation graphique commente un fait d'actualité, « *elle prend la forme d'un dessin animé ou d'une capsule d'humour* »³³.
- L'éditorial: celui-ci constitue notre objet d'étude dans ce qui suit nous allons présenter et discuter ses spécificités.

Événement provoqué : pour expliquer les événements par:

- L'enquête : où le journaliste crée la nouvelle, il exerce une pensée critique et d'une information libre.
- L'analyse: ce genre étudie en profondeur les événements d'actualité en facilitant la compréhension chez les lecteurs.

³²CHARAUDEA Patrick, «*les conditions d'une typologie d'un genre télévisuel d'information*», Revue Réseaux n° 81 CNET – 1997.Paris, http://enssibhp.enssib.fr/cgi-binever/revue/bibvisurevue?NOTICES_W3=427, [En ligne]. Consultée le 23/03/2014.

³³Centre de ressources en éducation aux médias, «*les genres journalistiques*», <http://www.reseau-crem.qc.ca/index.html>, [En ligne], consulté le 20 Avril 2014

- Le portrait: le journaliste mis en scène le sujet au procédé d'anecdotes et d'interviews multiples.

III)-L'éditorial comme genre

Nous avons vu, les genres journalistiques se différencient par leurs caractéristiques et leurs fonctions. Parmi ces genres, l'éditorial sur lequel porte notre étude.

III.1) Qu'est qu'un éditorial?

L'éditorial est un article d'opinion, il appartient aux genres de commentaires. Martin-Lagardette le définit comme suit: «*Il s'agit d'un "article, prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal [...]. C'est l'article d'opinion par excellence* ». ³⁴

Cet article associe l'information à son interprétation, le rédacteur prend une position en justifiant son commentaire par des analyses faites pour persuader son lecteur de prendre une position pour ou contre, « *On raconte en commentant et on commente en racontant* ». ³⁵

III.2)-Les formes d'éditoriales

L'éditorialiste adapte un genre à son sujet discuté, l'idéologie du journal et son but recherché. On retrouve différentes formes éditoriaux, nous les énumérons :

1-L'éditorial d'information:

L'éditorialiste dans l'éditorial d'information reprend des faits connus, et quelquefois il expose de nouveaux faits, mais sans les commenter.

Ceci s'explique le plus souvent, par «*la paresse ou le manque de courage qui dicte ce genre d'éditoriaux. Il arrive cependant que les faits nouveaux aient suffisamment d'importance pour prendre valeur de prise de position*»³⁶, ou dans le cas d'une «*corruption d'un homme public ne nécessiterait pas de commentaires*»³⁷. Mais, ce genre voile quasiment toujours un souhait non voulu d'énoncer.

2- L'éditorial d'explication: sert à expliquer des événements que la *nouvelle*, en raison de ses règles raides, pouvait incomplètement montrer aux lecteurs.

3- L'éditorial d'interprétation: si le rédacteur d'éditorial cherche à faire apprendre au lecteur le sens, il rédige un article: l'éditorial d'interprétation.

³⁴THIERRY Herman et JUFER Nicole, «*L'éditorial, « vitrine idéologique du journal »*» - Semen - Revues.org/2610. [En ligne]. Consultée /20/02/2014

³⁵WEGRZY Anna, «*Éditorial – Genre Marqué Axiologique*», Romanica Cracoviensia 2008/08, Université Jagellonne de Cracovie: [www.wuj.pl/UserFiles/File/romania Cracoviensia.2008 /08 /10-RC-8-Wegrzyn.pdf](http://www.wuj.pl/UserFiles/File/romania%20Cracoviensia.2008%2008%2010-RC-8-Wegrzyn.pdf), [En ligne], Consultée le 18/02/2014.

³⁶GAGNON Yves, «*Le style journalistique*», Cahiers d'études et de recherches, no 11e, Montréal, Office des communications sociales, 1971, <http://www.officecom.qc.ca/indexSiteOCS/Documen>, [En ligne], consulté le 20/03/2014.

³⁷*Ibid.*

4-*L'éditorial d'argumentation*: Ce genre d'éditorial éveille la réflexion du public, en reposant sur l'argumentation qu'il fait appel à la raison. Il est apprécié par les lecteurs.

5- *L'éditorial d'action*: s'utilise «le plus souvent dans des moments de crise»³⁸, alors l'auteur cherche de faire agir des lecteurs en incitant à l'action. Donc, il fait recourir à une argumentation logique.

6- *L'éditorial de combat*: le journaliste passe par tous les genres cités, "on y livre bataille, on fait la guerre"³⁹, pour remporter la victoire, s'appuyant sur des valeurs profondes.

7- *L'éditorial de persuasion subtile*: dans ce genre, L'éditorialiste provoque la réaction de lecteur d'une manière douce. Alors, il joue sur l'aspect psychologique, sans toucher, ses sentiments.

8-*L'éditorial d'appréciation*: fournit aux lecteurs une appréciation des faits, ou les actions des personnes intéressantes dans la société. Ce genre d'éditorial permet également de mieux connaître l'orientation du journal.

9-*les éditoriaux pour déterminer la politique d'un journal*: l'éditorial permet aux journalistes d'expliquer aux lecteurs la politique du journal, ses changements, qui intéressent le lecteur.

10-*L'éditorial de divertissement*: « amuse le lecteur tout en se servant de l'humour pour livrer un message »⁴⁰, l'auteur cherche de faire rire les lecteurs, tout en apprenant. Le genre d'éditorial choisis, nécessite un style d'écriture adéquat pour faire mieux passer le message.

III.3)-Les spécificités de l'éditorial

L'éditorial, comme un genre journalistique, possède des caractéristiques spécifiques, nous les présentons ci-dessous :

1-l'engagement de l'écriture : cet article rédigé par une personne importante de la rédaction comme le dénote l'étymologie du mot éditorial.

En effet, le mot éditorial est : «Un emprunt (1852, Baudelaire) à l'adjectif anglais éditorial (1877) devenu substantif aux États-Unis (1830) et dérivé de editor qui signifie, en anglais, 'rédacteur en chef'». ⁴¹

Mais, il est aussi le produit d'un groupe de la direction d'un journal. L'éditorial «engage la responsabilité morale de l'équipe toute entière». ⁴² Sur ce plan, la responsabilité est imputée à l'ensemble des journalistes de l'édition et donc, on parle de la responsabilité de groupe.

³⁸LECLERC Aurélien, GUAY Jacques, « *L'entreprise de presse et le journalisme* », Presse de l'Université de Québec, Canada, 1991. p.290, <http://books.google.dz/books>, [En ligne], consulté le 04/04/2014.

³⁹ *Ibid.* p.291.

⁴⁰ *Ibid.* p.292.

⁴¹WEGRZY Anna, *op.cit.*

2- l'expression de point de vue sociopolitique :

L'éditorialiste présente toutes les opinions sans proposer son avis personnel en donnant leurs arguments renvoyés au public et plus loin vers des dirigeants d'Etat. Le terme éditorial indique « l'article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc.) »⁴³

3- un style recherché :

Le rédacteur de l'éditorial peut avoir recours aux différents moyens linguistiques et stylistiques pour exprimer son jugement de valeur.

*Une grande liberté de ton possible, plus aucun autre genre journalistique. Le genre sera plutôt vigoureux, incisif à la limite du langage parlé, de discours du tribun. L'éditorial est un texte qui réveille son auteur peut se laisser à son humeur. S'il sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure.*⁴⁴

4- un lieu privilégié dans le journal et l'importance de son sujet :

Généralement, l'article de l'éditorial se place à la Une accompagnant l'amorce ou l'appel d'information faite.

5- l'instance de l'auteur :

Nous pouvons distinguer le genre de cet article grâce à une étiquette attribuée par l'auteur ou l'éditeur surmontant l'éditorial.

6- la présence de la signature :

Nous retrouvons l'article éditorial signé au nom de l'auteur, logo ou le titre de journal.

7- type d'instance énonciative:

Selon la typologie des genres journalistique réalisée par Charaudeau, l'éditorial relève de l'évènement commenté, il « se place plus haut sur l'axe gradué qui représente le plus grand degré d'engagement de l'instance énonciative ».⁴⁵

III.4)-Le positionnement énonciatif dans l'éditorial:

L'éditorial est une prise de position sur une information connue, il élabore une argumentation pour arriver à une conclusion.

« Ce type d'article exige du style, de la verve, ce qui n'exclut pas une solide argumentation »⁴⁶, suivant une méthode classique: thèse, antithèse, des arguments. Il engage le groupe rédacteur à défendre et justifier la position prise, car l'impartialité n'a pas d'existence dans ce genre.

⁴²Ibid.

⁴³REY-DEBOVE Josette, *Le Petit Robert de la langue française*, Le Robert, 2003.

⁴⁴WEGRZY Anna, *op.cit.*

⁴⁵Ibid.

À ce propos Jean-Louis Gagnon cite:

*La neutralité n'existe pas sur le plan des idées. Une société fait un bon usage de son indépendance doit pouvoir émettre librement son opinion sur les partis politiques, sur les lois, sur l'organisation culturelle, sociale et économique de pays. Le conformisme au niveau des idées ne produit qu'une société terne et sans couleur.*⁴⁷

Alors, l'éditorialiste exprime son avis ou son jugement explicitement: «*Sylvie Durrers'attarde sur un genre où la subjectivité se déclare plus ouvertement. Le billet, billet d'humeur ou d'humour occupe une place presque aussi stable que l'éditorial*». ⁴⁸

Searle distingue deux jugements: jugements objectifs et jugements subjectifs. «*Seuls les jugements objectifs ont une portée cognitive : eux seuls visent et sont porteurs de connaissance. De leur côté, les jugements subjectifs, comme leur nom l'indique, renvoient aux goûts et aux choix personnels*». ⁴⁹

Le rédacteur de l'éditorial cherche à mobiliser son lecteur pour avoir un impact, il mène sa voix à désobjectiver. «*En parlant de plus en plus au nom d'une opinion publique, la voix de l'éditorialiste tend à se désobjectiver pour se diluer dans l'opinion commune*»⁵⁰, résultante à la suppression du sujet énonciateur, remplaçant le Je par un pronom personnel On ou Nous.

«*L'usage des pronoms NOUS ou ON (dans le sens de NOUS), est fréquent dans les éditoriaux. Il témoigne d'une volonté de l'éditorialiste de créer une communauté réelle ou fictive à laquelle le lecteur peut (ou doit) se sentir intégré*». ⁵¹

L'éditorial n'est pas un simple commentaire mais il est un genre noble exprimant les orientations du journal. Avant d'analyser notre corpus, il semble nécessaire d'expliquer la fonction du titre dans l'article journalistique dans le but d'analyser ceux des éditoriaux aux qui constituent notre corpus. Pour ce faire nous consacrons la suivante partie pour parler de cet élément nécessaire dans le discours journalistique.

⁴⁶MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, «*Guide de l'écriture journalistique*», 1994, http://www.espritlivre.com/wa_files/_C3_A9ditorial.pdf.p.62. [En ligne], consulté le 20/04/2014.

⁴⁷LECLERC Aurélien.*Op.cit.* p.289.

⁴⁸ADAM Jean-Michel, «*responsabilité et analyse de discours*», *Semen*, 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, <http://semen.revues.org/25973>, [En ligne], consulté le 11 mars 2014.

⁴⁹GAUTHIER Gilles, «*La structure et les fondements de l'argumentation éditoriale* », *Les Cahiers du journalisme* n° 17 – Été 2007, http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/17/20_Gauthier.pdf, [En ligne], consulté le 20/01/2014.

⁵⁰ADAM Jean-Michel, 2001. *Op.cit.*

⁵¹THIERRY Herman et JUFER Nicole. *Op.cit.*

CHAPITRE II : L'écriture du titre

I)-Les titres dans la presse écrite

Les normes d'écriture du journalisme d'information nécessite fortement, d'élaborer une titraille permettant d'accrocher ses lecteurs. Elle est considérée comme le premier contact avec le journal lorsque «*Les titres dévorent une bonne partie du temps global de lecture*»⁵².

I.1)-L'aire scripturale du journal

MOUILLAUD Maurice explique l'expression d'« aire scripturale »:

Elle implique que c'est la surface elle-même qui est « écrite » (ce qui est le corollaire pour l'écriture journalistique de la propriété d'être « inscrite ») ...; il y a des «différences», mais des différences ordonnées sur la page, l'espace est différencié à deux niveaux : les oppositions que nous avons décrites concernent les titres pris comme des unités ; mais, à l'intérieur du titre, d'autres modalités (essentiellement la différenciation typographique) opposent des «séquences» en fonction de leur valeur; une double marque d'accentuation caractérise ainsi les énoncés journalistiques, l'une au niveau du titre global, l'autre au niveau des unités qui le constituent⁵³

Dans l'analyse scripturale, on prend en compte le support comme un espace graphique ou la titraille insérée. Jean PETARD collabore l'étude de titres dans son article intitulé «*lectures d'une «aire scripturale»: la page de journal*». Il donne la primauté à l'importance aux relations entre le titre et ses constituants dans la page du journal.

D'après lui, la fonction des intitulés est binaire: «*...apporter des éléments pour de premières significations (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et / ou bloquer l'information au niveau du balayage*»⁵⁴

I.2)-Prétexte du journal et prétexte d'un article

Dans le paratexte d'œuvre littéraire, Genette distingue entre le prétexte et l'épitéxte: «*le prétexte qui entoure directement le texte proprement dit et l'épitéxte qui circule autour du texte et comprend les commentaires, qui ne font pas du même ensemble matériel*»⁵⁵.

J.-M. Adam, en adopte la terminologie génienne dans la presse écrite, il perçoit que le prétexte journalistique est décomposable comme suit⁵⁶:

⁵²FURET Claude, *Le titre, Métier journaliste*, Presse universitaire de France, 2^{ème} édition; Victoires, 2006. p.47.

⁵³MOUILLAUD Maurice, «*Grammaire et idéologie du titre de journal*». In: *Mots*, mars 1982, N°4. pp. 69-91, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots>, [En ligne], consulté le 05/04/2013.

⁵⁴PEYTARD Jean, «*Lecture(s) d'une «aire scripturale»: la page du journal*» *Langue française* : N°28, 1975. Textes et discours non littéraires. pp. 39-59, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article>.

⁵⁵ADAM Jean-Michel, «*Unités rédactionnelles et genres discursif : cadre général pour une approche de la presse écrite*» *Pratique* N°94 juin 1997.pp.3-18, http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf, [En ligne], consulté le 05/04/2013.

⁵⁶*Ibid.*

Prétexte du journal	Prétexte de l'article	
1-Nom du journal.	Verbal	Icono-graphique
2-Indication.de.rubrique	3-Surtitre. 4-Titre. . . 5-Sous-titre.(accroche) . 6-Chapeau. 7-Intertitre(s)	8-Illustration..... 9-Legende

Tableau N° 01: le prétexte journalistique

Les éléments prétextuels du journal se distinguent des éléments prétextuels de l'article, les premiers sont invariables, que les deuxièmes sont variées: «*Le prétexte du journal regroupe les éléments plus ou moins invariants (nom du journal, indications de rubrique et de genre, etc.) du prétexte. Le prétexte de l'article regroupe les éléments variantes, c'est-à-dire plus ou moins dictés par le sujet de l'article*»⁵⁷.

J.-M. Adam ajoute que l'ensemble prétextuel ne doit pas se rattacher à l'article, lorsqu'il détient une origine énonciative. Ses constituants n'appartiennent pas à l'ordre rédactionnel.

II)-La titrairie dans le journal

Dans la presse écrite, le titre est capital à ce propos, Patrick Charaudeau note que :

*Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'Information*⁵⁸.

Le titre est une entité à double faces, l'une est sa formule linguistique, l'autre est un sens doté par celle-ci. Les titres de presse, souvent écrit en caractère plus gros et en lettres plus grandes comme les autres éléments rédactionnels étalés sur la même page, ils visent à:

- informer, plus ou moins;

⁵⁷SAMOUTH Eglantine, cité par LUGRIN Gilles, « *Dire l'événement quand il surgit, Les journées d'avril 2002 au Venezuela dans trois quotidiens nationaux : une analyse discursive* », Thèse de doctorat, Discipline : Sciences du langage et études hispaniques, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Soutenue publiquement le 30 novembre 2011. P. 104, tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/70/17/96/PDF/th2011PEST0035.pdf, [En ligne].

⁵⁸CHARAUDEAU Patrick, « *Langage et discours: éléments de sémiolinguistique: théorie et pratique* », Coll Langue, Linguistique, Communication, Hachette, Paris, 1983, P.102, <http://edc.revues.org> > Numéros > 2 > Note de lecture, [En ligne], consulté le 05/04/1014.

- capter l'attention du lecteur;
- inciter à lire l'article et introduire à l'intérieur du journal;
- dramatiser et résumer le contenu de l'article;
- condenser en quelques mots le thème principal-accrocheur ou illustrateur du message transmis par le texte

Bien que la titraille conçoit pareillement le sommaire et les intertitres. Sur ce plan, MOUILLAUD estime que:

L'intérieur du titre, d'autres modalités (essentiellement la différenciation typographique) opposent des «séquences» en fonction de leur valeur; une double marque d'accentuation caractérise ainsi les énoncés journalistiques, l'une au niveau du titre global, l'autre au niveau des unités qui le constituent⁵⁹.

Nous relèverons ici les trois éléments cités par Frédéric Chaussée⁶⁰:

- le titre, ligne ou suite de lignes surmontant l'article, annonçant le sujet, l'angle de l'article ;
- le surtitre (ou appel de titre), qui est un titre secondaire placé au-dessus du titre principal, dans un caractère plus faible;
- le sous-titre, titre secondaire placé en dessous du titre principal, dans un caractère plus faible.

Dans cette perspective, le titre représente le monde extérieur à travers des moyens linguistiques. Ce passage permet au titre d'acquiescer un statut particulier privilégiant son aspect formel qui mène à une signification du titre. Il est le résultat de l'interaction de sa forme et de son contenu. Voilà la raison de l'étude de gros titre comme unité rédactionnelle particulière et son rapport avec son entourage paratextuelle (surtitre, sous-titre, chapeau, article, illustration).

II.1)-Les critères d'un bon titre

Le titre d'article de journal se différencie de celui des œuvres littéraires ou scientifiques. Le journaliste doit écrire un titre significatif et attractif par rapport à ses lecteurs. En lisant quelques manuels de journalismes, nous avons pu extraire une série de règles qui normalisent cette écriture de titre :

⁵⁹MOUILLAUD Maurice. *Op.cit.*

⁶⁰CHAUSSEE Frédéric, «*Les changements des pratiques journalistiques au Québec à travers l'étude des titres et amorces : La Presse, 1945 et 1995*». Pour obtention du grade de maître ès arts (M.A.), Université, LAVAL, avril 1997, pp. 25.26. books.google.com. [En ligne].

- Il doit être clair et simple permettant une lecture rapide;
- Eviter les mots polysémie qui nuisent à la compréhension, ils peuvent donner des sens contradictoires, «*ils peuvent conduire les lecteurs à des interprétations erronées voir dangereuses*»⁶¹;
- L'usage des mots forts pique la curiosité du lecteur pour avoir en plus l'information présentée;
- Un verbe actif est un dynamisme mobilisateur, «*la même information présentée sous la forme affirmative "percute" mieux que sous sa forme négative*»⁶²
- Il doit éviter les formules vagues, «*Le vague est l'ennemi du bon titre*»⁶³;
- Le lecteur n'aime pas l'emploi des points d'interrogations. Alors, le rédacteur doit les éviter. «*De nombreuses études de lecture ont prouvé que loin d'inciter à la lecture, les points d'interrogation faisaient barrage, surtout si les lecteurs sentent que les éléments de réponse existent*»⁶⁴;
- Le verbe doit occuper la place centrale dans le titre, évitant les verbes faibles (être, avoir, faire), parce qu'ils ne s'imposent pas, «*...que seuls s'imposent les verbes significatifs*»⁶⁵.

II.2)-La prise en charge des titres

Comme le montrent les spécialistes du journalisme, les titres et leurs environnements péri-textuels ont l'attribut d'être majorité du temps rédactionnel par des personnes dissemblables de celles qui ont créé l'article. Jacques Mouriquand décrit: «*le plus souvent, l'auteur de l'article n'est pas celui qui titre*»⁶⁶.

Alors, l'écriture de titre est le résultat d'un travail collectif, examiné par le responsable d'édition ou de publication. En revanche la coopération du rédacteur, la création du titraile chargée par des personnes en hautes fonctions sur l'échelle d'organisation du journal, «*Le secrétaire de rédaction (à qui l'on confie généralement le soin de cette composition) le fait sur simple lecture du manuscrit*»⁶⁷, en ajoutant Sophie Moirand. Donc, la production de titre devient un métier.

⁶¹FURERT Claude. *Op.cit.* p.41

⁶²*Ibid.* p.58.

⁶³MOURIQUAND Jacques. *Op.cit.* p.106.

⁶⁴FURET Claude. *Op.cit.* p.65

⁶⁵*Ibid.* p.48

⁶⁶MOURIQUAND Jacques. *Op.cit.* p.103

⁶⁷MOIRAND Sophie. *Op.cit.* P .28.

De ce fait, Jean-Michel Adam souligne que « *comme les intertitres, qui sont le plus souvent «de la rédaction», l'ensemble du péri-texte possède une origine énonciative qui ne doit pas être rattachée à celle de l'article* »⁶⁸

Tant, Jacques MOURIQUAND constate que : « *le titre exprime, par ailleurs, certaines orientations éditoriales de la publication. Il est rare en effet que celle-ci n'arrête pas une position quant à sa technique de titrage* »⁶⁹.

L'engagement collectif du journal dans la rédaction des titres relève de l'engagement individuel, celle de leur rédacteur. En conséquence, le titre rédactionnel représente le plus grand degré d'engagement de l'instance énonciative. Ainsi, les titres d'éditoriaux qui tiennent un lieu privilégié dans la presse écrite concernent notre étude.

II)-Fonctions de titres

Le titre peut être remarqué comme tout autre message linguistique dans ses rapports syntaxiques, grammaticaux, sémantiques, syntagmatiques, paradigmatiques et même idéologiques avec son contexte et avec le monde. Il remplit des fonctions diverses.

L'auteur à travers le titre cherche à répondre aux besoins de ses lecteurs sélectionnés, ou nouveaux lecteurs. Claude Duchet remarque :

*Par nécessité, même s'il sélectionne son public, ou cherche de nouveaux lecteurs, le titre de roman s'adapte à une demande moyenne, tient compte de l'indice culturel du genre pour adopter sa stratégie, véhicule et consolide, contraint et interdit, exploite et transmet des formes héritées*⁷⁰

Le titre est un message rendre la publicité, qui circule au sein de la société.

Il est préférable de remplir ces trois fonctions selon Jacobson:

II.1)- La fonction référentielle: répond à l'obligation de décoder les informations, «*il s'agit aux lecteurs d'apprendre les informations qu'ils ne connaissent pas le plus rapidement possible*». ⁷¹

II.2)- La fonction conative: centrée sur le destinataire, le titre est une expression d'une valeur séductrice chargée d'attirer les regards.

⁶⁸ADAM Jean-Michel, juin 1997. *Op.cit.*

⁶⁹MOURIQUAND Jacques. p.104

⁷⁰BARTHES Roland .*Op.cit.* p.66.

⁷¹FURET Claude. *Op.cit.* p.14.

BOKOBZA ajoute:

(...) changer l'éclairage ce sera aussitôt changer la profondeur et la forme du relief. De ce point de vue, le titre qui accompagne un énoncé littéraire devra être analysé non seulement en fonction des relations qu'il entretient avec le contenu même de l'œuvre (auteur), mais aussi face à sa position vis-à-vis du public (lecteur)⁷².

II.3)-La fonction poétique : le message de titre vise à séduire et à provoquer l'admiration à travers les jeux des sonorités, des mots, par la structure.....

Selon Barth, Charles Grivel propose les fonctions du titre suivantes⁷³ :

- *Identifier l'œuvre.*
- *Désigner son contenu.*
- *La mettre en valeur (séduction du public).*

Sur la base de l'analyse pragmatique linguistique, Léo Hoek propose des fonctions exercées par le titre comme suit: «*ensemble de signes linguistiques (...) qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé* »⁷⁴

II.4)-Autres fonctions

Il attribue au titre aussi quatre autres fonctions:

- 1- *Une fonction identificatuelle* : l'œuvre s'identifie dans son individualité par un titre. Pour Léo Hoek, cette fonction, est une fonction référentielle, qui est pour Charles Grivel «*La fonction appellative* » ou «*carte de route du texte* ». Barthes et BOKOSIBA supportent «*fonction déictique* », Barthes voit que le titre comme le nom de l'œuvre, «*Le titre ne renvoie pas à un référent qu'il semblerait dénoter, il renvoie au livre qui porte ces mots comme titre et le montre en tant que marchandise* »⁷⁵. Pour Gérard Genette : «*le titre, c'est bien connu, c'est le nom du livre* »⁷⁶, donc le titre incite le lecteur à lire.
- 2 - *Une fonction illocutoire* : le texte signifie quelque chose en soi. Le titre est une pratique sociale communicationnelle, devient un acte de parole.

⁷²ROY Max, «*Du titre littéraire et de ses effets de lecture*».Protée, Volume 36, numéro 3, hiver 2008, pp. 47-56., <http://id.erudit.org/iderudit/019633ar>, [En ligne], consultée le 28/02/2014

⁷³BARTHES Roland, cité par BUTOR. M, «*Production de l'intérêt romanesque de Charles Grivel*», Ed. Mouton, 1973, p. 190.

⁷⁴HOEK Léo. *Op.cit.*P.274.

⁷⁵ BARTHES Roland. *Op.cit.*p.68.

⁷⁶GENETTE Gérard. *Op.cit.* p.83.

Pour lui:

En tant qu'énoncé intitulant, le titre se présente comme un acte illocutionnaire: le titre est le point d'accrochage où l'attention du récepteur (...) d'un texte se dirige en premier lieu; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet⁷⁷

3 -*Une fonction perlocutoire* : le titre influence le lecteur, il est employé proprement rhétorique.

4-*Une fonction contractuelle* : le titre engage l'auteur et son lecteur, c'est une réaction réciproque. Selon Barthes, cette fonction se subdivise en d'autres fonctions en plus de celles déjà citées :

a)-*une fonction apéritive* : il doit captiver, susciter l'intérêt.

b)-*une fonction abrégative* : il doit condenser, annoncer le contenu sans le repérer totalement.

c)-*une fonction distinctive* : il caractérise le texte qu'il annonce, le différencie par rapport aux autres ouvrages.

III)-Formes discursives de titre:

III.1)-Les aspects syntaxiques de titre

Le titre est l'une des deux composantes d'un ouvrage, BUTOR affirme que:

Un livre est toujours formé de deux parties : une partie courte et une partie longue : la partie courte, c'est le titre, la partie longue, c'est le texte. Et ce qui est essentiel, c'est le rapport entre les deux, c'est l'équilibre qui se réalise entre cette partie courte et cette partie longue⁷⁸.

Quand le titre se caractérise par sa brièveté, il faut tenir compte de sa construction syntaxique.

Nous énumérons les différentes formes des titres:

- phrase complète;
- syntagme nominal;
- syntagme verbal;
- syntagme adjectival;
- syntagme prépositionnel;
- syntagmes coordonnées;

⁷⁷HOEK Léo. *Op cit.*p.248

⁷⁸BARTHES Roland, cité par BUTOR.M. *Op.cit.* p.60.

- propositions subordonnées;
- syntagmes reliés par ponctuation (virgule, deux points, point-virgule, point);
- phrase (interrogative, exclamative).

III.2)-La typologie de titre selon le but visé

Il existe deux types, mais le choix de l'un des deux types dépend de l'objectif prévu de l'article.

III.2.1)-Titre informatif: « *est conçu pour délivrer l'essentiel de l'information* »⁷⁹. Il représente une information qui répond aux questions de référence (qui? Quoi? Où? Quand? Comment?). Il doit être jugé par les critères suivants⁸⁰:

- la fidélité à l'article;
- Le bon usage des lois de proximité;
- La lisibilité et la simplicité;
- La concision;
- Le dynamisme;
- La précision.

III.2.2)-Titre incitatif: «*est énigmatique, voire provocateur*»⁸¹. Il provoque l'intérêt du lecteur car il pique sa curiosité de suivre la lecture et découvrir la vision du journal à travers des formules: la prise en charge ou un appel. Le rédacteur dans ce type de titre dépend la rhétorique. « *L'élaboration de titres incitatifs dépend beaucoup plus des goûts, des prédispositions personnelles ainsi que du fonctionnement spécifique de chaque rédaction* »⁸². Cette distinction binaire des titres (titres informatifs/titres incitatifs) n'empêche pas d'engendrer un type intermédiaire résultant d'une combinaison entre les deux ; autrement dit, certains titres de rangement incitatif étayent des informations.

III.3)-Autres formules particulière

Le rédacteur cherche à inciter ses lecteurs à lire les articles et à se plonger dans les évènements diffusés à partir de journal. Cette mission n'est pas facile à aboutir, notamment les articles de commentaire, ainsi la production de titres.

⁷⁹Djamel Ismail. *Op.cit.*p.28

⁸⁰ FURET Claude. *Op.cit.*P.27

⁸¹Djamel Ismail, cité par Philippe Gaillard. *Op.cit.* 28.

⁸²Furet Claude. *Op.cit.* p. 73

Le journaliste doit recourir à d'autres formules suivant d'autres normes: «*Parler (écrire) n'est pas seulement combiner des mots selon les règles de la syntaxe et en respectant les contraintes sémantiques des mots employés*»⁸³.

Nous citons quelques formes:

- 1- reprise anaphorique: fondée sur les relations que le titre entretient avec le texte-article ou avec d'autre titre;
- 2- phrase sous sa forme plein interrogative, exclamative, impérative d'ordre rhétorique;
- 3-information condensée en un seul mot;
- 4- phrase dans sa forme «*incomplète faisant appel au dicton, au proverbe, à la locution reçue ou de politesse*»⁸⁴;
- 5- des expressions imagées, «*fait appel à des termes relatifs à une profession ou un domaine spécifique d'emploi*»⁸⁵
- 6-des termes argotiques;
- 7-les expressions familières.

L'objet que nous cherchons à étudier ici ce sont les formules des titres éditoriaux auxquels recourt le journal pour expliquer ou commenter l'information. Nous exécutons d'abord de décrire les propriétés formelles des titres, puis, dans un second temps, nous définissons l'apport de ces titres.

⁸³FIALA Pierre, Habert Benoît, «*La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française*». In: Mots, décembre 1989, N°21, pp. 83-99,mots.revues.org/Persée, [En ligne], consulté le 09/04/14.

⁸⁴Groupe μ, «*Titres de films*», *Communications*, 16, 1970. Recherches rhétoriques. PP. 94-102, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm>, [En ligne], consulté le 10/04/2014.

⁸⁵ CHAUSSEÉ Frédéric. *Op.cit.* p.39

Chapitre III: L'écriture des titres de l'éditorial du *Liberté*

I)-Présentation du corpus

La presse écrite en Algérie joue un rôle très important dans la communication médiatique. En début 2014, l'Algérie comptait 293 publications (journal, revue, magazine)⁸⁶ en Français et en Arabe. Le journal *Liberté*, Parmi les premiers titres conçus dans le cadre de la loi de 1990 qui donnait le lieu à la naissance de la presse privée après quarantaines d'années le monopole d'Etat.

Nous avons choisi d'aborder l'écriture de titres dans un corpus de presse écrite: l'éditorial de *Liberté*. Deux raisons principales motivent notre choix. La première raison est celle l'accessibilité de ce support, en effet, les archives sont disponibles sur Internet, la deuxième raison concerne son positionnement en tant qu'un journal privé dans les différents événements qu'ils lui sont propres dans les articles d'éditoriaux.

I.1)-Présentation du journal

Liberté est un quotidien d'expression française, il a été créé le 27 juin 1992 par trois journalistes professionnels: Ahmed Fattani, Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek et l'homme d'affaires Issad Rebrab.

Son slogan est : « Le droit de savoir, le devoir d'informer ».

Le quotidien a connu une crise de suspension de parution parmi six autres quotidiens algériens, à cause de ses dettes d'imprimerie. Il réalise un tirage de 114 500 exemplaires selon le Ministère de la communication algérien. Ce titre lui permet de se classer en troisième position parmi les quotidiens francophones. *Liberté* s'est classé en tête des quotidiens les plus vendus dans la région du centre de l'Algérie et le deuxième dans la région du sud, en juillet 2007, par l'Institut français IMMAR⁸⁷.

IL s'adresse aux lecteurs sous un format tabloïd. Sa fiche signalétique est comme suivante:

- Nom du journal : Liberté
- Directeur de la publication Gérant : Ali Ouafek
- adresse du journal : 37, rue Larbi Ben M'hidi, Alger
- téléphone (021) 64 34 25 (lignes groupées)
- fax : (021) 64 34 29
- Site web: www.libeté-algerie.com
- Prix de vente : Algérie 10DA - France 1€

⁸⁶Annuaire des sites et Médias algériens, info Algérie, <http://www.info-algerie.com/>, [En ligne], Consulté le 28/03/2014.

⁸⁷MILIANI Hadj, LA presse écrite en Algérie: positionnement médiatiques et enjeux linguistiques, Université de Mostaganem – CRASC, <http://www.univ.bejaia.dz/documents/.PDF>. p.187, [En ligne], consulté le 30/03/2014.

Imprimerie la SARL –saec, capital 322 300 000 DA

I.2)-Les rubriques de journal

Ce journal traite de différents domaines, d'où les informations structurées d'une manière permettant d'orienter son public et faciliter la lecture. À ce propos, Martin-Lagardette – cité par T. Hermann et G. Lugin: «*qu'un journal structuré aide le lecteur à se repérer rapidement et facilite son cheminement à travers la masse des informations*»⁸⁸. Parmi le repiquage instant, nous citons :

- L'actualité en question (en page 2,3, 4): chaque page contient deux ou plus d'article traitent un sujet aux différentes façons parfois;
- Le Radar (en page 5) : inclut des textes brefs amalgamant indiscretions, insolite et informations rapides;
- L'international: traite des thèmes internationaux;
- Culture: page spéciale pour les faits culturels et un portrait;
- L'Algérie profonde: inclut les brèves
- Des Gens et des Faits : page consacrée à l'écriture de récits, nouvelles ou romans en plusieurs épisodes. Auteurs : Adila Katia, Yasmina Hanane, dessin de A. Ammouri;
- Des suppléments : Sport par Samir Lamari ; et Économie par Khaled Remouche;
- La caricature d'Ali Dilem (en page 24, dernière page);
- Contrechamp de Mustapha Hammouche (en page 24) : analyse politique;

Liberté est connu par sa ligne éditoriale en opposition au régime politique, comme le montre l'extrait suivant:

*..Voilà que Bouteflika et Ouyahia veulent la mort de la presse indépendante. Cela s'appelle la stratégie du vide. Assécher tous les canaux d'expression, voilà l'ultime objectif de cette caste au pouvoir....Non messieurs. Nous continuerons à exister. Nous continuerons à être ce journal de l'Algérie libre et fière. Et s'il faut encore payer le prix de notre indépendance, nous le paierons. Que nos confrères, que la société civile, que les partis démocratiques sachent que les colonnes de Liberté leurs sont ouvertes. C'est là notre raison d'exister*⁸⁹.

⁸⁸BELKHEIR Omar, «*la structuration de l'information dans la presse écrite Algérienne*», <http://omarbelkheir.wordpress.com/la-structuration-de-linformation-dans-la-presse-ecrite-algerienne>, [En ligne], consulté le 14/04/2014.

⁸⁹ALIA Farid, «*Nous payons pour notre liberté*», 19 - 08 – 2003, <http://www.alger-dz.com/liberte.htm>. [En ligne], consulté le 20/04/2013.

I.3)-La présentation de l'éditorial

Nous nous intéressons à l'étude de titres des articles éditoriaux publiés dans ce journal, ce genre d'article relevant de l'évènement commenté qui montre sa ligne éditoriale.

Liberté publie un éditorial sur six éditions par semaine de samedi à jeudi explicitement, en revanche chez El Watan aucun article n'est identifié comme éditorial.

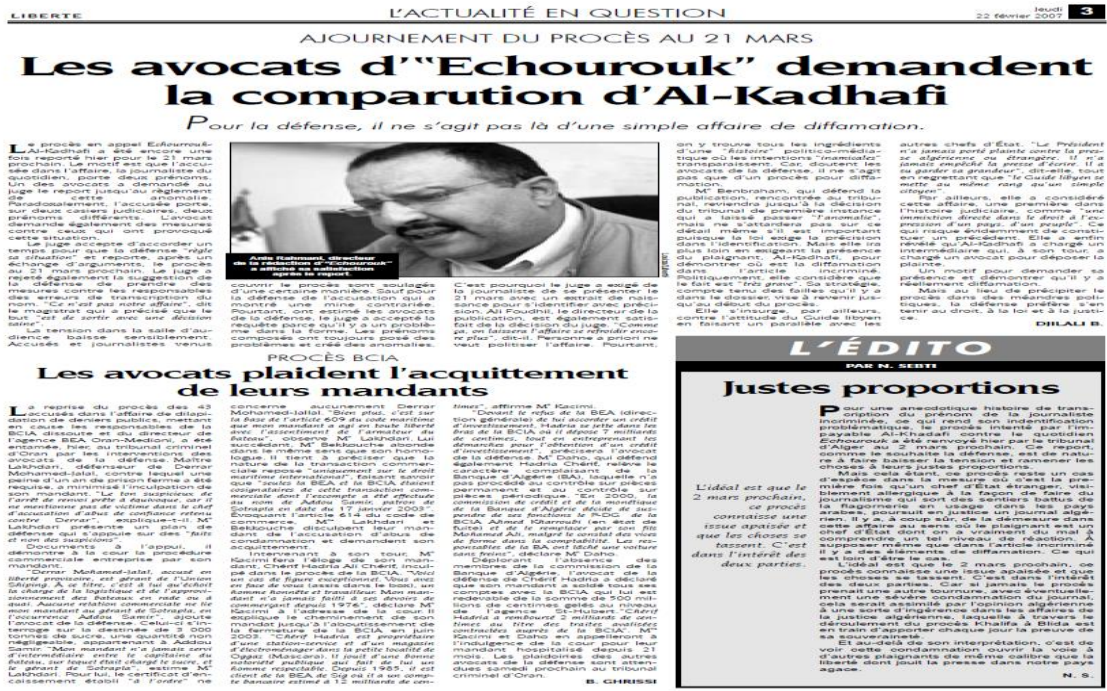


Figure N°03: L'actualité en Question, «Liberté», jeudi 22 février 2007, p.3

L'éditorial est un espace rédactionnel, situé en bas de la troisième page ou sur la double page à droite. Cette dernière réservée pour L'actualité en Question, aborde des thèmes variés: la politique nationale, la corruption, l'économie, la santé.... Elle se caractérise par:

- une manchette écrite en haut avec un caractère gras et en lettres plus grand, ainsi "Les avocats d'«Echourouk» demandent la comparution d'Al-Kadhafi" jeudi 22 février 2007, «Liberté»;
- Un surtitre est moins faible avec des lettres en majuscule: AJOURNEMENT DU PROCÈS AU 21 MARS;
- Un chapeau en une ligne: Pour la défense, il ne s'agit pas là d'une simple affaire de détraction;
- Un texte rédigé par un journaliste, et de l'autre côté en bas se trouve un autre article signé par un autre auteur.

Cette structure n'est pas figée, elle peut se modifier dans certaines pages.

L'article d'éditorial figure dans un cadre coloré se distinguant des autres articles de la même page, il est présenté par une étiquette « L'édito » en gras, suivi du nom du rédacteur N. SEBTI et parfois de l'email de rédacteur en chef.

Dans son entrée réside en un titre écrit en gras par exemple «*Justes proportions*»⁹⁰ du même journal cité précédemment. Ce titre est lié avec la manchette qui annonce une nouvelle information concernant le dossier d'Al-Kadhafi-Echorouk, il est ancien. Mais dans cette édition, elle déclare le report en tribunal pour le 21 mars prochain.

Justes proportions est une expression considérée comme une reprise anaphorique de commentaire, éclairée par un court texte extrait situé à gauche du texte éditorial en une seule colonne. Ce dernier clôturé par un paragraphe d'interprétation comme une chute, enfin signé par son auteur N. S.

Le journal géré par l'ensemble du groupe, parmi lesquels, nous citons:

- Outoudert Abrous le directeur de la publication
- Monir. B. directeur de la rédaction
- Salim Tamani directeur en chef
- Salim Koudil rédacteur en chef web
- Fenzi Mourad, secrétaire général de rédaction de Liberté.

II)-Composition du corpus

Le corpus de notre travail de recherche est les listes des titres choisis selon des critères concernant la formule de titre optée par la presse pour des titres incitatifs du genre accrocheur.

II.1)-Les critères de la formule de titre

- Le titre en un mot, un article + un nom;
- Les proverbes;
- Les locutions;
- Les représentations des films, des romans, théâtres, les noms des personnages ...;
- Les expressions spécialisées : l'économie, juridique, de finance,...;
- Les phrases de type interrogatif, exclamatif, impératif.

Nous étudions le titre comme un texte doté d'un sens. La formule linguistique d'éditorial résume, critique, reflète le positionnement du journal par rapport à un fait d'actualité.

⁹⁰Liberté, jeudi 22 février 2007.P.3

Alors, le titrage de l'éditorial apparaît explicitement recourant aux formes langagières connues par la majorité de lecteurs, elles renvoient aux autres textes. Et aussi, nous examinons les aspects rhétoriques, qui font l'allusion dans leurs usages ironiques.

Concernant la période d'étude, nous sélectionnons les titres d'éditoriaux qui servent notre recherche selon les critères cités précédemment dans la période 2013 pour avoir un corpus riche d'exemples.

- Nous avons téléchargé le journal *Liberté* sur leur site officiel : www.libeté-algerie.com.
- Nous avons établi un tableau pour nous aider dans la collecte et l'organisation des données.

II.2)-Les outils de recherche

À l'aide un ensemble de dictionnaire tels que: l'encyclopédie *Microsoft® Encarta® 2009*. © 1993-2008 *Microsoft Corporation*, le dictionnaire d'Internaute, le Petit Robert, Larousse, le dictionnaire des proverbes, le dictionnaire des locutions, et des sites internet.

Nous regroupons les titres dans des tableaux selon les critères choisis pour notre étude, chaque tableau a trois entrées:

- La première colonne contient la date d'édition et le nom de l'auteur en liste constituant notre corpus d'analyse.
- La deuxième colonne inclut le titre visé, après l'exclusion des titres qui n'ont rien à voir avec notre corpus et son sous-groupe dans le cas de phrase et le cas de locution;
- La troisième colonne inclut un extrait de texte qui allie le titre et sa signification d'après la consultation des dictionnaires ou des sites d'internet.

II.3)-Le corpus de travail

Nous exposons notre corpus final de l'année 2013 dans les tableaux qui conviennent:

Tableau N° 02: la modalité de phrase de type interrogatif, impératif, exclamatif.

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial
1	Djilali BENYOUB, Jeudi, 03 Janvier 2013	À votre santé!
2	MERZA TIGIRINE, Mardi, 15 Janvier 2013	La France en plein borbier!
3	Salim TAMANI, Mercredi, 16 Janvier 2013	Répression ou sécurité routière?
4	Djilali BENYOUB, Lundi, 04 Février 2013	Sahel interests!
5	SAID CHEKRI, Lundi, 28 Janvier 2013	Merci, les Verts!

6	Djilali BENYOUB, Mardi, 19 Mars 2013	Plein... d'emplois!
7	OMAR OUALI, Samedi, 23 Mars 2013	Sécurité oblige!
8	OUTOUDERT ABROUS, Lundi, 01 Avril 2013	Pourquoi ce procès?
9	SAID CHEKRI, Lundi, 08 Avril 2013	La paix sociale, combien ça coûte?
10	OMAR OUALI, Samedi, 13 Avril 2013	L'école au piquet!
11	OUTOUDERT ABROUS, Lundi, 15 Avril 2013	À quand une Constitution pour l'Algérie?
12	DJILALI BENYOUB, Lundi, 22 Avril 2013	La proie!
13	MOUNIR B, Mercredi, 08 Mai 2013	Alibi!
14	SALIM TAMANI, samedi, 01 Juin 2013	Grave!
15	SAID CHEKRI, Mardi, 11 Juin 2013	Et notre droit à l'agacement?
16	OMAR OUALI, Lundi, 24 Juin 2013	Deal?
17	OMAR OUALI, Mercredi, 03 Juillet 2013	La fin du bac politique?
18	SAID CHEKRI, Lundi, 08 Juillet 2013	Succession : comment ?
19	OUTOUDERT ABROUS, Mercredi, 17 Juillet 2013	Un président malade, jusqu'à quand ?
20	SALIM TAMANI, Jeudi 15août 2013	Attention à la scission!
21	OMAR OUALI, Mardi 20août 2013	Tout le monde en croque!
22	SALIM TAMANI, Dimanche 1er septembre 2013	Préserveons les générations futures
23	OUTOUDERT ABROUS. Mercredi 4 septembre 2013	Des actes !
24	SAID CHEKRI. Jeudi 12 septembre 2013	Enième velléité ou coup de force ?
25	DJILALI B., Lundi 16 septembre 2013	Oublié, l'article 88 ?
26	DJILALI B., Jeudi 26 septembre 2013	Quand ?
27	AZZEDDINE BENSOUIAH Dimanche 6 octobre 2013	Soigner la santé !
28	DJILALI B. Lundi 7 octobre 2013	“Excursion-Ansej” à Ouaga !
29	OMAR OUALI, Mardi 8 octobre 2013	Silence, on ferme !
30	SALIM TAMANI	Réhabilitons l'école !

	Mercredi 23 octobre 2013	
31	SAID CHEKRI Vendredi 25 - Samedi 26 octobre 2013	Projet d'Etat ou manœuvre de clan ?
32	DJILALI B. Dimanche 27 octobre 2013	Alliances ou consensus ?
33	OMAR OUALI, Lundi 28 octobre 2013	Saâdani le téméraire !
34	OMAR OUALI, Dimanche 3 novembre 2013	Le compte y est !
35	SAID CHEKRI, Mercredi 13 novembre 2013	Le bilan? Ecoutons les citoyens!
36	SALIM TAMANI, Dimanche, 17 Novembre 2013	Long, le chemin vers l'État !
37	SALIM TAMANI, Lundi, 02 Décembre 2013	Pour une fois !
38	OMAR OUALI, Dimanche, 22 Décembre 2013	Saâdani est-il dans le coup ?
39	OMAR OUALI, Jeudi, 21 novembre 2013	Ils l'ont fait !
40	SAID CHEKRI, Samedi, 28 Décembre 2013	À quoi sert l'argent ?...
41	OMAR OUALI, Dimanche, 29 Décembre 2013	Vrai ou faux ?

Tableau N°03: les titres proverbes

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial
42	SALIM TAMANI, Lundi, 14 Janvier 2013	L'argent, le nerf de la guerre Proverbe latin
43	SAID CHEKRI, Mardi, 19 Février 2013	Mieux vaut jamais que tard
45	AZZEDDINE BENSOUIAH Jeudi, 28 Mars 2013	Le soleil et le tamis On ne peut cacher le soleil par un tamis. Proverbe Magrèbin
62	SAID CHEKRI. Mercredi, 10 avril 2013	Remuons "la plume dans la plaie"

Tableau N°04: les locutions

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial	genre
46	OUTOUDERT ABROUS Samedi, 05 Janvier	Erreur de casting	Locution nominale imagée
61	SALIM TAMANI. Mercredi, 09 Janvier 2013	La boîte de Pandore	Locution nominale imagée

47	OUTOUDERT ABROUS 9 mars 2013	bonne foi	locution nominale
48	OUTOUDERT ABROUS Dimanche, 28 Avril 2013	mise à l'écart	locution nominale
49	OUTOUDERT ABROUS Samedi, 18 Mai 2013	Ne plus cacher la poussière	Locution verbale Expression imagée
50	OUTOUDERT ABROUS. Dimanche, 26 Mai 2013	Mises en garde	Locution nominale
51	OUTOUDERT ABROUS. Jeudi 27 juin 2013	Bonne volonté	locution nominale
63	SAID CHEKRI Mercredi, 10 Juillet 2013	Ni la peste ni le cholera	Locution verbale imagée, défigurée
52	OMAR OUALI Mardi, 30 Juillet 2013	En attendant le coup de fil d'en haut	locution nominale
56	OUTOUDERT ABROUS. Lundi 5août 2013	La rente en cavale	locution verbale
57	OMAR OUALI, Dimanche 10 novembre 2013	Effet boomerang	locution nominale
58	AZZEDINE BENSOIHA. Mardi 12 novembre 2013	La cote d'alerte	locution nominale
59	OMAR OUALI. Dimanche, 15 Décembre 2013	Guerre des nerfs	locution nominale.
60	MOUNIR. B. Samedi, 21 Décembre 2013	L'usine à gaz	locution nominale

Tableau N°05: les reprises

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial	genre
64	MOUNIR. B. Lundi, 26 août 2013	Mille et un mensonges	Défigement Les Mille et Une nuits. contes populaires.
65	MOUNIR. B. jeudi 29 août 2013	I Have a Missile	Défigement de la citation "I Have a Dream" de Martin

			Luther King
66	MOUNIR. B, Mercredi 6 novembre 2013	M. Spock	M. Spock est un personnage sympathique d'un film
67	MOUNIR. B. Vendredi 1er - Samedi 2 novembre 2013	Maroc Comedy Club	sketch de Jamel Debbouze le Jamal Comedy Club à Marrakech
68	OUTOUDERT ABROUS. Mardi 5 novembre 2013	Le fou du roi	un personnage comique
69	MOUNIR. B Vendredi 15 - Samedi 16 novembre 2013	Room service	Harpo, Chico et Groucho continuèrent à travailler ensemble et eurent encore beaucoup de succès avec Un jour aux courses (A Day at the Races, 1937) ou Panique à l'hôtel (Room Service, 1938).

Tableau N°06: des expressions de domaine spécialisé

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial	Domaine
70	AZZEDINE BENSOIHA. Samedi, 02 Mars 2013	Onde de choc	est un type d'onde, mécanique
71	OUTOUDERT ABROUS Dimanche, 17 Mars 2013	Partage équitable	En économie, en mathématiques, et théorie des jeux,
72	MOUNIR.B. Jeudi, 21 Mars 2013	Psychose amnésique	Le syndrome de Korsakoff un trouble neurologique
73	OUTOUDERT ABROUS Mardi, 25 Juin 2013	Le ballon de baudruche	grosse balle utilisée dans certains sports d'équipe
74	Djilali BENYOUB Samedi, 29 Juin 2013	Menace à géométrie variable	Domaine de mathématique

75	MOUNIR. B. Mardi, 23 Juillet 2013	Crash test	tests d'accident
76	OUTOUDERT ABROUS Jeudi 1er août 2013	Nuit du doute	signes astrologiques religieuse
77	OUTOUDERT ABROUS Mercredi 7 août 2013	Nul n'est au-dessus de la loi	Règle législative
78	OMAR OUALI Mardi 27 août 2013	Virage glissant	Code routier
79	OMAR OUALI Jeudi, 12 Décembre 2013	Méthode Coué	La Psychothérapie de Coué Emile

Tableau N°07: les titres en un mot, un article + un mot

N°	La date d'édition et la signature de l'auteur	Le titre d'éditorial
80	OUTOUDERT ABROUS. Mercredi, 02 Janvier 2013	Espérance
81	OMAR OUALI. Dimanche, 06 Janvier 2013	Parallélisme
82	SALIM TAMANI. Jeudi, 17 Janvier 2013	Spirale
83	OUTOUDERT ABROUS. Lundi, 21 Janvier 2013	Résultats
84	OUTOUDERT ABROUS. Mardi, 22 Janvier 2013	Confirmation
85	SALIM TAMANI. Dimanche, 27 Janvier 2013.	Périls
86	OUTOUDERT ABROUS. Samedi, 02 Février 2013	Entêtement
87	OUTOUDERT ABROUS. Mercredi, 27 Février 2013.	Éclaircie
88	OUTOUDERT ABROUS. Mardi, 26 Février 2013.	Tentation
89	OUTOUDERT ABROUS. Lundi, 25 Février 2013	Messages
90	MOUNIR. B. Dimanche, 24 Février 2013 09:50	Gladiator
91	SALIM TAMANI. Jeudi, 21 Février 2013	Gouvernance
92	OMAR OUALI. Mercredi, 20 Février 2013	Atavismes
93	K. Remouche. Lundi, 18 Février 2013	Ambition
94	OUTOUDERT ABROUS. Dimanche, 10 Mars 2013	Émancipation
95	OUTOUDERT ABROUS. Mardi, 12 Mars 2013	Message
96	Hattou Hanafi. Jeudi, 14 Mars 2013	Barbarie
97	OUTOUDERT ABROUS. Lundi, 18 Mars 2013	Débat
98	OUTOUDERT ABROUS. Dimanche, 24 Mars 2013	Message
99	Saïd Chekri Mercredi, 03 Avril 2013.	Intenable

100	OUTOUDERT ABROUS. Jeudi, 04 Avril 2013	Verrouillage
101	OUTOUDERT ABROUS. Samedi, 06 Avril 2013	Engagement
102	OUTOUDERT ABROUS. Dimanche, 07 Avril 2013	Obstination
103	OMAR OUALI. Mardi, 09 Avril 2013	Scénario
104	Khaled R. Mardi, 16 Avril 2013	Efficacité
105	OMAR OUALI. Samedi, 20 Avril 2013	Impératif
106	SAID CHEKRI. Lundi, 29 Avril 2013	Complications
107	OMAR OUALI. Mardi, 30 Avril 2013	Vacance
108	SALIM TAMANI. Dimanche, 05 Mai 2013	Le piège
109	OMAR OUALI. Mardi 9 avril 2013	Scénario
110	OUTOUDERT ABROUS. Mardi, 21 Mai 2013	Maladresses
111	OUTOUDERT ABROUS. Samedi, 08 Juin 2013	Illusion
112	SALIM TAMANI. Dimanche, 09 Juin 2013	Poudrière
113	MOUNIR. B. Jeudi, 20 Juin 2013	Vamos
114	OMAR OUALI. Samedi, 22 Juin 2013	Prémices
115	MERZAK TIGRINE. Dimanche, 30 Juin 2013.	Pressions
116	Djilali BENYOUB. Mardi, 02 Juillet 2013	Le souk
117	Mounir B. Jeudi, 04 Juillet 2013	Inaptes
118	MOUNIR B. Mardi 9 juillet 2013	Le pire
119	MERZAK TIGRINE. Mercredi 31 juillet 2013	Incertitudes
120	SALIM TAMANI. Dimanche 4août 2013	Démocratie
121	OMAR OUALI. Lundi 12 août 2013	La question
122	OUTOUDERT ABROUS. Mardi 13 août 2013	Atavisme
123	OUTOUDERT ABROUS. Mercredi 14 août 2013	Lectures
124	DJILALI B. Dimanche 18août 2013	Péril
125	MOUNIR B. Mercredi 21août 2013	El-Foulouss
126	OUTOUDERT ABROUS. Vendredi 23 - Samedi 24août 2013	Cirque
127	MOUNIR B. Mardi 10 septembre 2013	Le trou
128	OUTOUDERT ABROUS. Jeudi 19 septembre 2013	Hibernation
129	OUTOUDERT ABROUS. Vendredi 20 - Samedi 21 septembre 2013	Rassemblements
130	MERZAK TIGRINE. Mardi 24 septembre 2013	Eradication
131	OMAR OUALI. Vendredi 18 - Samedi 19 octobre 2013	Chantage

132	SALIM TAMANI. Lundi 21 octobre 2013	Partenariats
133	OUTOUDERT ABROUS. Jeudi 24 octobre 2013	Annonce
134	OUTOUDERT ABROUS. Vendredi 8 -Samedi 9 novembre 2013	Question
135	SALIM TAMANI. Jeudi 14 novembre 2013	Libertés
136	AZZEDDINE BENSOUIAH. Lundi 18 novembre 2013	Actes
137	Mounir B. Mercredi, 27 Novembre 2013 09:50	Kilométrage
138	OUTOUDERT ABROUS. Vendredi 6 - Samedi 7 décembre 2013	Symbole
139	SALIM TAMANI. Dimanche, 08 Décembre 2013	L'héritage
140	OUTOUDERT ABROUS. Lundi, 09 Décembre 2013	Économie
141	K. Remouche. Mardi, 10 Décembre 2013	Stratégie
142	SALIM TAMANI. Mercredi, 11 Décembre 2013	Incohérences
143	SAID CHKRI. Samedi, 14 Décembre 2013	Régression
144	OMAR OUALI. Lundi, 16 Décembre 2013	Cafouillage
145	MOUNIR B. Jeudi, 26 Décembre 2013	La baignoire
146	OUTOUDERT ABROUS. Mardi, 31 Décembre 2013	Vœux

III)-Analyse de corpus

D'après notre lecture, nous constatons que les titres d'éditoriaux ont une spécificité qui se distingue des autres articles informatifs, car le titre est un premier contact avec le lecteur pour une visée incitative dans les éditoriaux. Et puisque «Liberté» est un journal privé qui a vécu des difficultés dans les années précédentes, son éditorial traite des sujets sensibles dans leurs commentaires contre le régime étatique. Pour cela, titré dans ce genre est une tâche très compliquée pour l'emploi des expressions figées : locution, proverbe, formules connues dans la société, certains modes de phrases de type interrogatif, exclamatif et impératif, une reprise de différente manière, ou un mot constituant un énoncé.

Alors la responsabilité du choix du titre est partagée entre le groupe de journal dans sa prise en charge. Tout d'abord nous remarquons des signatures différentes et engagements des rédacteurs d'éditorial, ainsi que celles de rédacteurs extérieurs au journal comme Beloumi Lakhdar.

Nous commençons notre analyse par certaine modalité de phrase.

III.1)-Les phrases de type interrogatif, exclamatif, impératif.

Les éditoriaux utilisent les titres interrogatifs, exclamatifs et impératifs, malgré l'exclusion de ces formes de tournure dans le discours journalistique. Nous allons voir dans l'analyse quelques exemples des séries suivantes:

- Les titres de type interrogatif

Nous commençons notre analyse par l'interrogation suivante : Comment s'exprime le positionnement du journaliste à l'aide de ce type dans l'organisation de titre?

La phrase interrogative est connue par ses marques morphologiques et syntaxiques sur le plan écrit ou sur le plan phonétique à l'oral. La question n'est pas une phrase besogne, une réponse d'une manière positive ou négative, mais l'interrogation joue aussi autres rôles: interactif et allocutaire; TUTESCU Mariana affirme que l'interrogation est une traduction d'un état psychique:

La diversité des attitudes psychiques qui se traduisent par des phrases interrogatives: appel d'information, délibération, demande de confirmation, mise en doute, refus, hypothèse, appel à l'approbation, se ramène à un facteur commun, qui est de constituer des attitudes non thétiques, c'est-à-dire, ne visant pas à poser le procès, mais au contraire, à le mettre en débat⁹¹

Comme un type discursif, elle établit un rapport entre le locuteur et son interlocuteur. Position de supériorité de l'un en plaçant l'autre en position d'infériorité.

Dans le discours journalistique, le journaliste énonciateur se positionne comme un responsable de son savoir vers son sujet, il s'interroge comme l'interrogeant tandis que lecteur a été le récepteur pris à témoin dans l'actualité d'ordre socio-politique, comme le montre Charaudeau:

Le sujet interrogeant est l'énonciateur journaliste, le public pris à témoin est le lecteur citoyen, le tiers mis en cause est interpellé en tant que responsable individuel ou institutionnel. Ainsi, l'énonciateur journaliste établit un rapport de complicité avec le lecteur citoyen en l'obligeant à accepter la mise en cause.⁹²

⁹¹TUTESCU Mariana, «L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours», Université DIN Bucaresti, 2003, http://ebooks.unibuc.ro/lls/Mariana_Tutescu-Argumentation/53.htm, [En ligne], consulté le 24/03/2014.

⁹²CHARAUDEAU Patrick, 2006. *Op.cit.*

Afin de changer, orienter l'opinion publique par rapport aux orientations du journal grâce un élément accrocheur, le titre. Ce dernier incite le lecteur de prolonger dans l'article de commentaire et de découvrir la situation visée de ce sujet.

L'interrogation peut exprimer un doute ou présenter une assertion nuancée, comme une "fonction suspensive de la valeur de vérité"⁹³, elle accepte une réponse soit vrai soit faux.

Comme l'exemple suivant:

T-Saâdani est-il dans le coup ?⁹⁴

R.T. Saâdani sur les terres de Benflis.

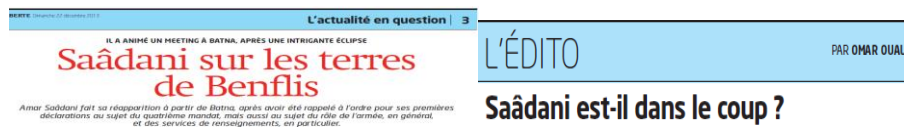


Figure N° 04: Saâdani est-il dans le coup ?, *Liberté*, Dimanche, 22 Décembre 2013

L'article relate les déclarations de Saâdani au sujet de quatrième mandat à Batna la résidence de la candidature Ali Ben Flis.

Ce titre de façon interrogatif dans l'emploi du prédicat inversé dans l'ordre de la phrase crée une pragmatique discursive voir argumentative. Le discours de Saâdani où réside Ali Ben Flis comme un président prévu, est-il un défi? Il est possible que Saâdani exécute un coup d'État, c'est ce qu'installe la proposition.

L'interrogation rhétorique possède un aspect argumentatif, le rédacteur comporte comme la question transmis à soi-même. L'énoncé « Saâdani sur les terres de Benflis » de la manchette est considéré comme une raison accepté la question « Saâdani est-il dans le coup ? »

Nous pouvons examiner la valeur de vérité par une question inversée « Saâdani n'est-il plus dans le coup ? ». Que la réponse est négative: Saâdani n'est plus dans le coup. Ce choix est impossible. Comme le montre cet extrait de l'article: « Il n'y a que Saâdani à ne pas se rendre à cette évidence. Et de deux choses l'une : soit il n'est pas dans le coup, soit il fait dans la diversion »⁹⁵.

Le rapport qui entretient le titre d'éditorial avec la manchette est un rapport de présupposition, ce qui permet de glisser vers le doute en mettant la question en débat la virtualité d'un coup dans premier temps, cependant en mettant un personnage donné les traits d'émeute et de pendre la valeur de vérité de la proposition.

⁹³ TUTESCU Mariana. *Op.cit.*

⁹⁴ OUALI Omar, *Liberté*, Dimanche, 22 Décembre 2013.

❖ T: le titre d'article, R.T: représente l'information de la manchette.

⁹⁵ *Ibid.*

À ce propos le journal exprime sérieusement cette suspension de valeur de la vérité d'une manière argumentative. Donc, le journaliste doit préciser ce monde à l'application de ses lecteurs pour apprendre et prendre une position.

Pour les l'interrogation directe:

T- *Quand ?*⁹⁶

R.T - *Retraités : le gouvernement ne reculera pas*

Le titre «*Quand ?*» est une interrogation partielle directe, il frappe la curiosité de lecteur. la question apparaît comme une suite d'énoncé de la manchette pour crée un enchainement argumentatif et en plus explicatif. Cette question demande une réponse comme un fort argument. Le lecteur doit interpréter cet énoncé d'après sa compréhension de texte que le conseil de ministres ne peut pas prendre une décision exécutive dans l'absence de premier responsable. Ce titre de type interrogatif présenté l'image des algériens dont est un critère éthique négatif de tarder les décisions sur tous les niveaux en supérieur jusqu'à l'inférieur.

Comme nous entamons l'interrogation et sa valeur, nous observons la valeur de l'impératif dans l'écriture de titre.

- **L'impératif et sa valeur discursive**

L'impératif est un type de modalité de la phrase, il se manifeste avec un verbe à l'impératif ou à l'infinitif pour conseiller, donner un ordre, ou interjeter. Il met le locuteur et l'interlocuteur en deux positions langagières: d'infériorité et de la supériorité. Il installe une relation de réflexion du locuteur sur son interlocuteur et non pas un rapport établi entre le locuteur et son discours. Mais comment le journaliste interpelle son lecteur et lui donne des directives à travers un titre d'ordre impératif ? Voilà la réponse cité par Francis Balle : «*Les médias n'agissent pas directement plutôt à travers ce que le public en attend, à travers ce qu'il leur demande et les besoins qu'il espère ainsi satisfaire*»⁹⁷.

Le journal répond aux besoins de ses lecteurs dans le fondement de titre comme celui-ci:

T - *Préservons les générations futures*⁹⁸

R.T - *Sauver l'école quel qu'en soit le prix.*

Cette page évoque le discours du premier Ministre sur la réforme de l'école devant les cadres de secteur à propos les défis de mondialisation.

⁹⁶ DJILALI .B, *Liberté*, Jeudi 26 septembre 2013

⁹⁷ NJOH KOME Ferdinand, «*Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones*» Thèse de Doctorat, Sciences du langage, - 2009, tel-00458211, version 19 février 2010, [http: hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/82/11/PDF/TheseKome.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/82/11/PDF/TheseKome.pdf).

⁹⁸ TAMANI Salim, *Liberté*, Dimanche 1er septembre 2013.



Figure N° 05: Préservons les générations futures, *Liberté*, Dimanche 1er septembre 2013.

Ce titre énoncé de type impératif, commence par un verbe impératif relevé de la modalité d'ordre. Il exprime un acte implicitement dans l'énoncé dans l'usage d'un verbe de l'impératif à la deuxième personne du pluriel. Le locuteur journal s'impose comme un pôle d'autorité, parce qu'il donne un conseil aux responsables de préserver les générations du futur pour avoir un bel avenir. Mais il vise en même temps l'opinion publique, dans le but de la sensibiliser sur les enjeux étatiques, afin d'avoir une forte implication.

Il le dévoile dans cet extrait de l'article: *«Mais les intentions ne doivent pas s'arrêter au niveau du discours ou de la circonstance. Il s'agit d'agir. L'école est le premier grand chantier qui devrait susciter l'intérêt des décideurs. De tout temps, la richesse a été le savoir»*⁹⁹. Ça mène l'auteur à transformer le discours du Premier ministre: *«Il faut sauver l'école quel que soit le prix»*¹⁰⁰ au subjonctif à un discours de mode impératif comme une force discursive, substituant le verbe «sauver» par celui de «préserver» comme un fort synonyme. Cette expression oblige les décideurs de la mise en œuvre sur le terrain, et non pas restée comme une simple parole, appliquant la théorie pragmatique de Searle *«dire c'est faire»*.

Alors le locuteur, comme un expert, choisit cette formule pour lui donner une autorité de rallier l'opinion du lecteur à son opinion après la lecture de l'article et ses raisonnements.

Pour l'impératif d'un verbe à l'infinitif:

T- *Soigner la santé!*¹⁰¹

R.T-*Clinique Sbihi : les citoyens crient leur colère.*

Cet énoncé titre déclenche la thématique, la situation sanitaire aux hôpitaux algérien d'une manière générale. Cette introduction titre par l'infinitif, cache derrière elle les circonstances énonciatives vu que le moment et les sujets d'action. Son interprétation nécessite des textes complémentaires pour déduire que cet énoncé est un projet ou une réalité.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ AZZEDDINE BENSOUIAH, *Liberté*, Dimanche 6 octobre 2013

Ça oriente l'opinion de son lecteur. L'intérêt de journaliste, porte le regard sur la santé, les malades sont considérés comme des victimes.

- **L'exclamation**

Le point d'exclamation est une marque de cette modalité à l'écrit et par son intonation exclamative à l'oral. L'énonciation exclamative interprète un sentiment ou un esprit d'un locuteur exprimant sa réaction vers un acte réel ou imaginaire, qu'il veut partager avec son lecteur. Il se caractérise par la surcharge émotive, comme l'indique cet exemple:

T. Tout le monde en croque !¹⁰²

T.R. Import-export : l'autre manne de la corruption.



Figure N°06: Tout le monde en croque !, *Liberté*, Mardi 20 août 2013.

Le titre «*Tout le monde en croque !*» fait allusion aux affaires de corruptions dans l'importation-exportation lors de la procédure du crédit documentaire «*Crédoc*».

Ce titre présenté sous la forme exclamative, accroche la vision du lecteur par sa spontanéité. Cette expression reflète la pensée du locuteur dans son énonciation, elle fait partie de la langue. Le journaliste lance sans tournure, il s'amuse avec une formule métaphorique. *En croque* fait allusion à la corruption qui suggère une rapide dépense d'argent.

Le locuteur engage directement son étonnement et son constat à l'aide d'une phrase exclamative. Ce constat concerne les opérations d'achat-vente par des commerçants importateurs dans la transformation de devises, ce phénomène est propagé en Algérie par des citoyens malhonnêtes, montre l'extrait texte suivant:

L'univers mafieux de l'import-import est un des autres visages de la corruption au niveau des ports. En témoigne la récente arrestation de huit importateurs, alors que quatre autres font l'objet d'un mandat d'arrêt international, pour transfert illégal de devises à l'étranger. Le dommage est évalué à neuf milliards de dollars.¹⁰³

¹⁰² OUALI Omar, *Liberté*, Mardi 20 août 2013.

¹⁰³ *Ibid.*

La prise en charge émotive porte une finalité phatique, car elle entretient un rapport entre le locuteur et l'interlocuteur qui se distingue par l'énonciation exclamative. Le titre reste délibérément vague, parce que les accusés ne sont pas identifiés, ce fait permet de piquer la curiosité de lecteur pour les connaître pendant la lecture du contexte. Le journal était en risque à travers les affaires de corruption répandues dans l'usage d'un tel tour.

Les modalités de phrases ont des valeurs qui ne respectent pas les obligations typologiques. Cette spécificité rend au service de l'éditorial comme un genre de commentaire. Mais encore, les proverbes sont observables dans l'organisation de titre dans ce genre.

III.2)-Le proverbe comme titre

Les maximes et les proverbes ça relèvent de la littérature orale, ils se déroulent dans le temps et la société. «*Ce sont des manières commodes d'exprimer soit des valeurs soit des vérités éternelles*»¹⁰⁴, ils sont entrés dans le cercle du manque, mais les hommes politiques survivent à ces traditions de sagesse. Les ethnologues marquent la relation entre le geste et le proverbe, en montrant que, «*sur le plan discursif, les énoncés parémiologies accomplissent des fonctions semblables aux gestes, à savoir la fonction de résumer et la fonction de transmettre un jugement de valeur à propos d'une situation*»¹⁰⁵.

Le proverbe se caractérise par l'ostensive pour légitimer une opinion, mais aussi l'usage de l'analogie dans le discours. Il est remarqué encore par l'opposition entre les prémisses proverbiales. Ces propriétés sont très importantes pour le discours journalistique notamment l'éditorial, mais comment ces formules proverbiales sont exploitées dans la prise de position de journal en influençant le lecteur? Nous allons faire une analyse de deux titres proverbes pour découvrir leurs spécificités:

T- *L'argent, le nerf de la guerre*¹⁰⁶

T.R -*L'aviation française multiplie les raids pour stopper les islamistes*



Figure N°07: L'argent, le nerf de la guerre, *Liberté*, Lundi, 14 Janvier 2013

¹⁰⁴ ROBRIEUX Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, 3^e édition, Nathan/HIER. 2000 .P. 208

¹⁰⁵ MILICĂ Ioan, «*Proverbes et anti-proverbe* », academia.edu, P.64.

www.academia.edu/4641474/Proverbes_et_anti-proverbes, [En ligne], consulté le 03/05/2013.

¹⁰⁶TAMANI Salim, *Liberté*, Lundi, 14 Janvier 2013

Cet article critique l'intervention de la France dans la guerre malienne pour stopper la progression des islamistes et le soutien algérien à ce propos.

L'énoncé «*L'argent, le nerf de la guerre*»¹⁰⁷ est un proverbe composé de deux syntagmes nominaux: l'argent et le nerf de la guerre. Il a une structure particulière rythmique par la répétition de la consonne «R» ce qu'on appelle l'altération, ce qui permet de le mémoriser facilement. Ce proverbe repose sur le procédé métaphorique. La métaphore relève clairement de l'anatomie corps humain en apparence. Elle présente l'argent comme un organe humain «*le nerf*» qui renvoie à un monde intérieur intellectuel, affectif ou moral. Le proverbe désigne par cette métaphore l'importance du financement comme un souci primordial dans la guerre.

Alors, le lecteur doit interpréter le sens de ce proverbe en faisant appel à son savoir culturel, aux informations supplémentaires de la manchette et au texte du commentaire pour découvrir la clé énigmatique. L'évènement annoncé sous une forme proverbiale problématique c'est la coïncidence des interventions algérienne et française au bout de la crise financière mondiale. À cet effet, le journal cherche à éveiller la complicité socioculturelle du lecteur, il élabore un texte argumentatif de cette manifestation problématique déclenchée par un proverbe titre.

Dans le contexte, le rédacteur explique et commente cette situation:

*Reste la problématique la plus cruciale : qui financera l'effort de guerre ? La lutte contre le terrorisme va-t-elle pousser les parrains européens à mettre la main à la poche en ces temps de crise, risquant d'avoir sur le dos une opinion publique excédée par les effets de la récession?*¹⁰⁸

Le journal adopte une disposition critique et un positionnement hypothétique, car il transmet au lecteur son attribut moral. En effet, ce titre proverbial porte un message complet véhiculant une valeur de vérité générique et conventionnelle.

Nous remarquons aussi des titres dérivés d'un proverbe, autrement dit un détournement de sens par la suppression qui comporte une part de la formulation, jusqu'à «*la simple évocation d'un proverbe en employant quelques mots-clés*»¹⁰⁹ tel que:

T-*Le soleil et le tamis*¹¹⁰

T.R- "*Des associations interpellent Bouteflika*".

Cet énoncé est une phrase nominale coordonnant deux noms communs par une conjonction de coordination comme des mots clés. Elle résulte de la suppression du proverbe d'origine : «*On ne peut cacher le soleil par un tamis*»¹¹¹.

¹⁰⁷ Proverbe latin .L'argent est le ressort principal de la guerre. Par extension, on utilise cette expression pour tout problème dont la source et la solution sont pécuniaires

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ MILICĂ Ioan. Op.cit. p.67.

¹¹⁰ Azzedine BENSOUIAH, *Liberté*, Jeudi, 28 Mars 2013

Le titre condense cette phrase «*Le soleil et le tamis*» d'une façon expressive comme une prise de parole d'une vision critique, le contenu de l'évènement développé dans le corps de l'article. Cette reformulation énonciative mobilise l'imaginaire de lecteur en s'appuyant sur ses compétences linguistiques et socioculturelles comme un trésor de sagesse. Voilà le premier objectif de ce détournement de proverbe. Ainsi, ce titre d'ordre métaphorique et hyperbolique l'incite à lire tout l'article pour découvrir le sens que le journaliste veut lui faire comprendre.

Il ne peut y avoir de réponses fiables et viables aux problèmes posés par la société civile sans dialogue réel et sincère. Continuer la fuite en avant et refuser de considérer ces syndicats et ces comités comme des partenaires sociaux, en lieu et place des associations des walis et des ministres, seraient suicidaire¹¹².

L'énoncé traduit une réalité sur le territoire algérien, cette réalité qui concerne l'interdiction de la participation des jeunes dans le forum mondial à Tunis. Par le biais du proverbe, la réaction émotionnelle est dévoilée. Ça relève de la subjectivité du locuteur journal qui cherche à critiquer explicitement l'Etat algérien sur ce fait contradictoire aux droits de l'homme.

L'interprétation est un acte individuel, elle se situe dans la société à travers un trésor langagier. Cette interprétation motive ponctuellement l'acte de langage, et non pas seulement l'établissement du contenu du titre proverbial à l'aide des informations complémentaires, le contexte particulier de communication et les référents cognitifs de lecteur.

III.3)-Les locutions et leurs valeurs:

Nous constatons encore que le journal a recours aux locutions dans l'organisation du titre dans l'article éditorial. Comment celles-ci aident elles le rédacteur à se positionner par rapport à son sujet commenté?

La locution c'est la manière de dire, elle est liée aux actes de langage. Les linguistes la définissent comme suit:

Un groupe de mots (nominal, verbal, adjectival) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. Ainsi « faire grâce » est une locution verbale (ou verbe composé), correspondant à « gracier » [...] ; « mise en jeu » est une locution nominale (ou nom composé).¹¹³

¹¹¹ Un proverbe Magrébin. Le tamis ne peut pas cacher les rayons du soleil et ce qui signifie qu'on ne peut pas cacher la vérité quoi qu'on fasse!

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ DUBOIS Jean et autres, *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage, Coll : Trésors du français*, Larousse, 1994.

La forme de locution est liée étroitement à son contenu, il n'y a pas de séparation entre eux. Les locutions sont des outils linguistiques figés stockés dans la mémoire collective de la société.

Ces locutions considérées comme la métaphore, selon les chercheurs, elle est figurée comme un « critère », et comme une « catégorie » dans la description des locutions. Ce qui permet au journaliste de voiler ce qu'il veut dire et dit parfois l'inverse de ce qu'il pense. Nous analysons la locution suivante:

T. *Guerre des nerfs*¹¹⁴.

T.R-les opposants à Saâdani interpellent Bouteflika.

L'article traite d'un sujet politique concernant la crise de FLN. Où les opposants de Saâdani ont signé un communiqué dans lequel ils le refusent sur la tête de parti, et l'effet de la déclaration de Saâdani pour la candidature présidentielle de Bouteflika

Ce bref titre, se compose de deux noms communs. Cette formule "*Guerre des nerfs*"¹¹⁵ est une locution nominale présentée comme une expression métaphorique guerrière pour attirer l'attention du lecteur. Les nerfs sont des organes intérieurs de corps humain, ils désignent la dégradation morale, affective et intellectuelle.

Le contenu de cette locution est à la fois dramatique et évaluatif reste vague, le lecteur doit le relier à l'information présentée dans la manchette et le sens de texte pour repérer le contexte de son énonciation. Il fait appel encore à sa compétence langagière et socioculturelle pour l'interpréter.

Le rédacteur dans un texte argumentatif développe le contenu en analysant et argumentant pour persuader son lecteur. Dans la chute de l'article, l'auteur dévoile une réalité de la crise de FLN dans un moment très sensible de l'élection présidentielle pour duper l'opinion publique. Les enjeux politiques sert que le seul président peut y remédier par contre son concurrent d'Alis Ben Flis.

Les lignes suivantes le montrent:

*...avec une telle guerre de nerfs, Saïdani aura bien du mal à mettre de l'ordre dans le FLN, censé être le fer de lance dans la campagne de Bouteflika pour la présidentielle. Finira-t-il par jeter l'éponge ? À moins que sa désignation ne soit qu'un trompe-l'œil pour détourner les regards sur les vrais enjeux*¹¹⁶.

¹¹⁴ OUALI Omar, *Liberté*, Dimanche, 15 Décembre 2013.

¹¹⁵ Méthode d'usure par laquelle on s'efforce de saper le moral de l'adversaire

¹¹⁶ *Ibid.*

La ligne éditoriale exprime son opinion d'une manière implicite en émettant un message de caractère moral. Elle incite le lecteur à découvrir la vérité de cette guerre de l'information, et de la désinformation que se livrent les responsables par média interposés. Afin de mettre son lecteur sur le terrain vers l'univocité présidentielle. Le journal prend risque en s'engageant dans ce commentaire.

Nous remarquons aussi l'usage de la locution verbale imagée qui ressemble au proverbe telle que:

T. *Ne plus cacher la poussière*¹¹⁷

Ce titre est une locution verbale imagée reposant sur la métaphore, comme un texte autonome son sens¹¹⁸ est achevé. Pour interpréter et prendre une position, le lecteur doit préciser la situation de communication d'actualisation de cette formule, en exploitant ses moyens langagiers, culturels et le contexte de ce sujet.

Le journal d'une façon ironique énonce son opinion vers son sujet discrètement. Dans le corps de l'article, il explique et critique le discours du Premier ministre qui jette l'anathème sur les gestionnaires des entreprises publiques. Pour justifier l'incapacité de son gouvernement à répondre aux besoins de peuple en matière d'emploi et de richesse, le Premier ministre fait détourner les regards vers les responsables des entreprises pour camoufler cette situation.

Comme un expert sage, l'énonciateur choisit cette locution qui lui permet d'éclairer les lecteurs sur une position pour l'aboutissement du commentaire.

III.4)-Les expressions de domaine spécialisé

Comme tout discours, le discours journalistique emprunte des expressions d'autres domaines parce qu'il entame des sujets de différents domaines, et pour d'autres fins.

Cet emprunt nommé le stéréotype qui a commencé par le domaine de la critique littéraire. Il est devenu une expression figée dans la répétition de son usage dans divers contextes.

«*La nouvelle acception est étroitement liée à la symbolique de ce mode de production littéraire qui devient norme culturelle*»¹¹⁹. Nous pouvons consulter dans le dictionnaire. Tout d'abord, faisons l'analyse des deux titres suivants:

T- *Méthode Coué*¹²⁰

R.T- *Santé : l'ordonnance du ministre.*

¹¹⁷OUTOUDERT Abrous, *Liberté*, Samedi, 18 Mai 2013

¹¹⁸Locution verbale Expression imagée qui exprime le fait que lorsqu'on cache quelque chose sous le tapis, c'est pour le camoufler rapidement, pour dissimuler un élément embarrassant et l'éloigner des regards indiscrets.

¹¹⁹MOSBAH Saïd, «*Le Stéréotype, du mot au concept, Saisie à travers des contextes*», RLM/ISET'COM, Tunis, Tunisie, <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Said.pdf>, [En ligne], consulté le 06/05/2014.

¹²⁰OUALI Omar, *Liberté*, Jeudi, 12 Décembre 2013.

L'article commente la nouvelle structuration du secteur de la santé au niveau de la tutelle proposée par le ministre de la santé.

Cet énoncé titre est composé de deux termes: un nom commun et nom propre. *La méthode Coué* est une expression empruntée au domaine de la psychothérapie, qui s'intéresse la technique de traitement mental connue sous le nom d'autosuggestion. Elle est devenue une expression figée.

Le locuteur choisit cette expression pour critiquer la proposition du ministre de la santé. Ce titre capte l'attention du lecteur lui permettant de découvrir le contexte de cette formule après la lecture de manchette. Il suscite son étonnement en le poussant à lire le texte.

Ce texte explique et analyse la situation sanitaire en Algérie, malgré la succession des ministres. Par l'analogie entre cette méthode et la situation du secteur de la santé, l'auteur suggère le perfectionnement de l'intérieur de ce secteur et non sa structuration.

D'une manière ironique, l'énonciateur journal exploite "méthode Coué" pour désigner par sa symbolisation la technique de traitement mental comme une maladie à l'intérieur du corps en évoquant la puérilité de tout essai d'autosuggestion. Il se positionne comme un psychothérapeute en s'appuyant sur le diagnostic de l'intérieur de ce secteur pour résoudre le problème. Ce message est transmis précisément aux responsables pour prendre des décisions adéquates à cette situation et n'empêche pas le lecteur de prendre une position comme une victime de sa corruption.

*T-Nuit du doute.*¹²¹

RT- La présidentielle de 2014 prise en otage.

Le calme politique énoncée dans cet article au bout l'élection présidentielle dans un mois sacré chez les algériens.

«*Nuit du doute*» est une expression utilisée chez les musulmans comme un signe astrologique. Le rédacteur choisit cette formule dans un moment pertinent facilement à rappeler. Cette métaphore religieuse obscure frappe par l'analogie la curiosité du lecteur de chercher le contexte de ce titre dans le calme politique, il joue sur la complicité qu'il installe avec ses lecteurs.

III.5)-Les reprises titres

Le discours journalistique s'intègre dans le discours social. L'éditorial cherche à se différencier et s'identifier par rapport aux autres. En effet, le groupe du journal choisit des titres singuliers pour son éditorial.

¹²¹ OUTOUDERT Abrous, *Liberté*, Jeudi 1er août 2013

Ces titres donnent une pensée sur l'orientation et l'idéologie du journal. De ce fait, le rédacteur fait référence aux ressources linguistiques et culturelles motivées, en exploitant la fonction ludique de langage. Cette fonction aide le journal à critiquer, satire, à expliquer et à faire rire le lecteur.

Ses ressources sont des reprises tel que: les titres des films, des romans, pièces théâtrales, sketches et les noms de personnages. Elles sont considérées comme des expressions figées circulées dans des différents domaines. En revanche, l'énonciateur a recours aux procédés de défigements pour adapter ces reprises aux sujets commentés. «*Les défigements consistent à explorer les limites des variations sur des expressions toutes faites et supposent une conscience précise des règles de la langue*»¹²².

Pour les expressions figées:

T- "*M. Spock*"¹²³.

R.T- Sellal répondra-t-il à Saâdani?

D'après les attaques discursives à moins d'être un Vulcain, le général Khaled Nezzar qualifie Amar Saâdani de "*l'incroyable M. Spock*". En effet, l'auteur examine la pertinence de cette comparaison dans cet article.

«*M. Spock*»¹²⁴ est un syntagme nominal composé de deux noms: *M* est l'abrégié de monsieur et un nom propre. Il est inspiré d'un personnage de science-fiction d'un film "*Star Trek*", comme un étrange personnage.

Ce titre provoque l'envie chez le lecteur de relier le contexte avec celui de l'information de la manchette. Autant que le titre est un nom propre, il partage avec lui totalement ou partiellement ses propriétés référentielles. Le rédacteur exploite le jeu de contraste entre le discours objectif du général Khaled Nezzar "*l'incroyable M. Spock*" et son discours subjectif. A ce propos, il évalue la situation et les caractéristiques de «*M. Spock*» en utilisant la métaphore pour comparer le personnage de fiction à celui du politique "Amar Saâdani" dans le corps de l'article. D'une manière humoristique, le lecteur doit interpréter le contenu par l'usage de ces divers aspects énonciatifs dans une situation polyphonique.

Enfin, le titre - nom propre introduit un discours argumentatif permettant à l'énonciateur d'influencer ses lecteurs à prendre une position vis-à-vis d'un homme politique vêtu comme un personnage fictif.

¹²²FIALA Pierre, Habert Benoît. *Op.cit.*

¹²³Mounir. B. *Liberté*, Mercredi, 6 novembre 2013

¹²⁴*Spock* (ou Monsieur Spock) est un personnage de fiction créé par Gene Roddenberry dans la série *Star Trek* en 1966. Spock est né en 2230 sur la planète Vulcain d'une mère humaine et d'un père vulcain.

«*En d'autres termes, si Saâdani a toujours peur du retour des "Envahisseurs" (le DRS dans le film), il serait temps que ces "Envahisseurs" passent un deal avec lui. Ils ne vont jamais coloniser sa planète, mais qu'il quitte définitivement la nôtre*»¹²⁵.

Alors le journal adopte un jugement d'une valeur négative celle du ministre de la défense:

«*Endormir : chose que Saâdani fait parfaitement avec une légère différence avec M. Spock qui est un personnage sympathique et attachant*»¹²⁶. Malgré l'orientation du journal contre le régime d'Etat, il déteste la mauvaise représentation du débat politique en Algérie et éclaire à la fois cette perspective chez les lecteurs.

Pour le défigement des reprises, nous analysons le titre suivant:

*T-Mille et un mensonges*¹²⁷

T. R-*Armes chimiques en Syrie: qui dit vrai ?*

Cet article explique et interprète les faits anodins "*Armes chimiques en Syrie*" provoqués par les occidentaux pour convaincre l'opinion internationale de l'illégitimité du régime de Bachar al-Assad.

Le titre constitue une reformulation de l'intitulation d'un ouvrage "*Les Mille et Une nuits*"¹²⁸.

La fille du grand vizir, raconte au sultan une histoire, chaque nuit et pour apprendre la suite elle reporte le récit commencé la veille. Finalement, Shéhérazade échappe à la mort en gagnant la confiance de son mari, au bout de mille et une nuits.

Ces contes révèlent la sagesse de Shéhérazade comme une savante par son invention des contes. À ce sens, l'auteur reformule l'intitulé de ces contes pour diriger l'argumentation dans son discours et inciter le lecteur à influencer avec un style rhétorique.

Comme l'indique le chapeau de l'article informatif, l'expression détournée vise l'application d'une terrible campagne occidentale qui se base sur le concept de l'invention des mensonges.

Le mensonge sert à accuser la Syrie, justifier les guerres et les révolutions dans son territoire. Les capitales occidentales inventent chaque fois une raison plus forte pour accuser un pays d'oppression. Cette notion se présente explicitement dans le titre, elle est traitée dans le contexte de l'article à une antithèse ou contestation éveillée et critique.

L'énonciateur explique seulement ce qui s'est passé avec l'invasion de l'Irak par les USA et celle de Libye. Il poursuit l'argumentation en optant un comportement critique et une prise en

¹²⁵ Extrait de l'article. *Op.cit.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ B. MOUNIR B, *Liberté*, Lundi 26 août 2013

¹²⁸ Le Livre de «*Mille nuits et Une nuit*» est un recueil anonyme de contes populaires en arabe, d'origine persane et indienne. Il est constitué de nombreux contes enchâssés et de personnages mis en miroir les uns par rapport aux autres.

charge idéologique par le talent de valeur morale qu'il plaide. Mais aussi, il dévoile au lecteur sa propriété morale.

Nous proposerons quelques phrases qui montrent le positionnement moral du locuteur journal:

Un beau canular. Raconté, répété, ressassé jusqu'à ce que l'esprit, épuisé par le matraquage, l'adopte et en fait une croyance...La guerre psychologique menée contre les Arabes devient ridicule. Al-Jazzera, la BBC, CNN ou France 24 s'acharnent tellement à nous vendre les guerres de leurs maîtres qu'ils ne prennent plus aucun gant avec la vérité, déformant la réalité et ont zappé depuis longtemps la déontologie. La désinformation est devenue la règle et en Syrie et ailleurs. La seule chose toxique qui est répandue est la loi du mensonge"¹²⁹.

III.6)-Les titres en un seul mot

L'éditorialiste intitule son article d'un seul mot précédé parfois d'un article, dans la plupart des cas. Le titre se caractérise par sa brièveté par cette intitulation. En linguistique le mot est une unité lexicale constituée de trois composantes: la forme, le sens et une catégorie grammaticale, «*le mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons susceptible d'un emploi grammatical donné*»¹³⁰.

Le sens du mot identifie l'objet extralinguistique, autrement dit la référence actuelle dans le discours, et la référence virtuelle hors du discours.

Ce qui nous conduit à entamer la dénotation concernant le premier sens et la connotation qui représente la valeur sémantique d'un mot. Ce sens est variable selon des faits: «*La connotation recouvre différents faits: registres de langue, (...), contenus affectifs propres à un individu ou un groupe d'individus (...), représentations culturelles et idéologiques liées au contexte...*»¹³¹

Dans un article de commentaire, le choix d'un mot titre doit être mobilisé et incitatif avec une grande portée interprétative chez le lecteur.

«*Tony Trew note que parfois un seul mot suffit à causer la différence. Selon lui, le mot choisi peut inclure des connotations et marquer à travers elles des différences complètes et systématiques dans la manière de penser*».¹³²

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, 2^e édition, Armand COLIN, 2005. P.1.

¹³¹ *Ibid.* p. 15

¹³² SEPPANEN Anna, «*La polyphonie linguistique dans le discours journalistique – Le cas France Télécom*», Toukokuu Université de Jyväskylä, Institut des langues modernes et classiques, Philologie romane, 2011, p.29, <https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream/handle/123456789/27190>, [En ligne], consulté le 09/05/2014

Nous passons maintenant à l'analyse de deux exemples:

*T- Annonce*¹³³

RT- *“La présidentielle aura lieu en avril 2014”*

Lors de sa visite, M. Sellal annonce le calendrier électoral d'avril 2014, où il présente le bilan des réalisations de 1999 à ce jour. Le journaliste explique et analyse l'annonce de ce contexte dans cet article.

Ce titre énoncé *"Annonce"* est un nom féminin qui consiste à apporter une information au public. Il s'agit du calendrier électoral de la présidentielle 2014 comme une nouvelle.

Ce mot résume le contenu de la manchette, mais il fait soupçonner le lecteur par son usage à la tête de l'article d'éditorial.

A travers, cette notion condensée, l'énonciateur journaliste introduit son discours par l'établissement d'un texte argumentatif pour influencer le lecteur. Il expose ses lectures de cet énoncé mot en suivant une méthode analytique et critique pour désigner le sens des signes pour la candidature du 4^e mondât afin de dévoiler la perspective politique dans l'absence de M. le président malade, au-delà de cet annonce.

Le sujet énonciateur adopte une attitude critique et un positionnement hypothétique par un type de valeur affective. Ainsi, il provoque l'envie de réagir du lecteur, comme le montre ce passage.

*Pas un mot, en revanche, sur la révision de ce texte fondamental, pourtant annoncée pour la fin de l'année, si on veut respecter le timing d'une élection arrangée. Un vice-président pour pallier les absences répétées d'un Président en exercice, diminué physiquement, qui jouera finalement le rôle d'un chef de gouvernement avec des prérogatives de gestion d'affaires courantes*¹³⁴.

Après cette analyse, nous allons analyser un autre titre: article + mot.

*T- La question*¹³⁵

Les citoyens d'Azeffoun au nord de Tizi-Ouzou, organisent une marche pour protester contre l'attaque terroriste ayant causé le meurtre de trois policiers. Cet article critique cette mobilisation au bout de la Kabylie.

L'intitulation de l'éditorial est un syntagme nominatif *«La question»* composé d'un nom féminin *"question"* précédé par un article défini *«la»*. Ce titre lance par *«la question»*¹³⁶, l'existence d'une problématique obscure comme une énigme, car cette problématique est non

¹³³ OUTOUDERT Abrous, *Liberté*, Jeudi 24 octobre 2013.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁶ OUALI OMAR, *Liberté*, Lundi 12 août 2013.

¹³⁶ Question, nom féminin: Sens 1: Interrogation, Sens 2: Sujet de discussion, problème.

identifiable. Mais la présence de déterminant défini montre que cet énoncé est une reprise anaphorique d'une information citée auparavant.

L'énonciateur choisit ce titre pour inciter le lecteur à interpréter cette formule énigmatique. Cette interprétation exige une compétence linguistique, sémiotique et des connaissances sur la notion terrorisme. Pour accomplir l'acte de langage, le lecteur doit relier cet énoncé avec les autres ressources textuelles complémentaires pour définir le problème et sa réponse.

L'éditorialiste élabore un discours argumentatif, ce qui lui permet d'identifier la question supposée. Autant que le terrorisme est un phénomène national, il ne se limite pas seulement aux Kabyles. Chez eux, la notion de terrorisme s'apparente à l'islamisme.

L'auteur explique raisonnablement cette notion comme une stratégie criminelle qui détourne la revendication démocratique comme un objectif politique. Nous exposons cet extrait de l'article qui montre cette idée:

Mais pourquoi donc ? Pourquoi la Kabylie, alors que culturellement, culturellement et politiquement elle est aux antipodes de l'islamisme, encore moins le terrorisme. Ou bien, tout simplement, veut-on, quelque part, maintenir un niveau "raisonnable" de terrorisme conjugué à un étiage de banditisme, sorte de stratégie criminelle de diversion, pour empêcher la Kabylie d'assumer sa vocation nationale de vecteur historique des revendications démocratiques ?¹³⁷

L'énonciateur journaliste commente cet événement par une entrée énigmatique ayant pour objet de sublimer la pulsion de percevoir chez le lecteur. Il divulgue sa position idéologique de type identitaire et historique. Ça aide le lecteur à raisonner les choses et effacer toutes les obscurités.

Ce qui concernant le lexique de domaine:

T- *Cirque*¹³⁸

R.T-*Crise au FLN*¹³⁹ : *clash ou compromis*.

Un conflit politique qui devient un terrain humoristique entre les hommes politiques de parti de FLN devant un spectacle.

Le journaliste introduit son discours par un titre piquant, signifie s'amuser et se satisfaire. Par un procédé analogique entre le sens référentiel d'un terme de domaine et d'une situation conflictuelle politique, le lecteur interprète ce terme en faisant appel à ses compétences

¹³⁷Extrait de l'éditorial. *Liberté. Op.cit.*

¹³⁸ OUTOUDERT ABROUS, *Liberté*, Vendredi 23 - Samedi 24 août 2013.

¹³⁹ Le Front de libération nationale, est un parti politique algérien.

culturelles et linguistique. L'énonciateur exprime son position d'une manière de satire et de plaisante en influençant son lecteur.

Pour les vocabulaires d'une langue étrangère:

T-*Vamos*¹⁴⁰

R.T- *Le politique, les affaires et les visas*

L'article explique les évènements de la visite de chef de la diplomatie espagnole en Algérie sur les niveaux: social, politique, économique...

Ce terme "*Vamos*"¹⁴¹ est un mot d'origine espagnol, il considéré comme une représentation linguistique de chef de la diplomatie espagnole. Le journaliste stimule l'envie de lecteur orienté par un angle de vue pour interpréter ce mot «*Vamos*» fait allusion de visa.

C'est une stratégie discursive pour masquer la réalité politique, mais elle pousse le lecteur de l'adécouvrir à partir ses pensées vers les pays occidentaux. L'intérêt de ce titre porte le regard sur l'opportunité réciproque entre Algérie et Espagne.

VI)-Résultats et discussion.

Notre corpus englobe 146 titres répartis comme suit:

Les critères de titre		Les résultats			
		Nombre		Taux	
Phrases de modalité	interrogatif	41	17	28.08%	11.64%
	exclamatif		17		11.64%
	impératif		07		4.80%
proverbes		04	2.74%		
locutions: nominales, verbales, figurées		14	09.59%		
reprises de titres et noms des personnages		06	3.81%		
expressions de domaines spécialisés		10	6.85%		
mots et dét + mot		71	48.63%		
Total		146	100%		

Tableau N° 08: Résultats d'analyses quantitatifs de corpus

¹⁴⁰ Mounir B, *Liberté*, Jeudi, 20 Juin 2013

¹⁴¹ Du vieil espagnol *vaamos*, lui-même directement issu du subjonctif latin *vādāmus*: nous allons

Les résultats d'analyse d'une partie de notre corpus, nous montrent que l'éditorial a une spécificité de commentaire par rapport aux autres genres journalistiques.

Ce genre analyse, explique ou critique une information déjà énoncée, de ce fait le titre de l'éditorial est un titre de type rédactionnel incitatif engendré par un goût personnel. Le rédacteur recourt aux ressources socioculturelles telles que les locutions, les proverbes, les reprises et les expressions des domaines spécialisés (sont devenues fréquentes) non pas par leurs structures langagières mais parce que l'idéologie se voile derrière. Le journaliste manie la langue de bois comme les politiciens pour prendre des distances par rapport à son discours. Nous constatons aussi l'usage de certaine modalité de phrase de type interrogatif, exclamatif, impératif de tournure afin d'inciter le lecteur de façon rhétorique. Ainsi, les mots titres représentent presque la moitié dans la titraille de l'éditorial de *Liberté*, ils résument et condensent l'information afin de critiquer dont saisis leurs sens dénotatif dès la première lecture littérale.

À travers le jeu de mots, la fonction connotative est motivée chez le lecteur parce que le titre renvoie aux stocks culturels et linguistiques partagés entre lui et le rédacteur.

L'interprétation des titres incitatifs obligent le lecteur à parcourir la manchette pour mettre l'accent sur les fonctions satirique et plaisante de tels énoncés en faisant l'allusion à d'autres titres.

Donc, le choix de la formule de titre renforce le positionnement de journal en influençant le lecteur par son opinion, critique et son idéologie voilée derrière lui.

Conclusion

CONCLUSION :

Tout au long de cette étude, nous avons tenté d'analyser les titres d'éditorial sélectionnés dans le journal *Liberté*, quotidien Algérien d'expression française, par rapport à son « genre » discursif. Nous avons réparti notre corpus de titres en six groupes selon les critères suivants: *la modalité de phrase de type « interrogatif, impératif et exclamatif », les proverbes, les locutions, les expressions de domaine spécialisé, les reprises et les titres en un seul mot.* Dans laquelle nous nous sommes interrogés sur la structure du titre basée sur les différents procédés déjà cités et les spécificités du genre de l'éditorial.

La multiplicité des signatures qui marque l'énonciateur de l'éditorial vise à un partage de prise de position et défend solidairement la ligne éditoriale de *Liberté*. Sur ce plan, le locuteur est un groupe d'énonciateurs représenté par le journal, où la responsabilité de l'engagement est répartie.

Après l'analyse effectuée sur un ensemble de titres d'articles d'éditoriaux écrits en 2013, nous avons constaté que ces formules condensent et résument l'information commentée sans perdre leurs sens, ainsi que leurs interprétations nécessitent de parcourir la manchette. Cet énoncé titre souvent lié à la manchette précédente qui présente une information d'actualité. Ceci dit que le titre qui est considéré, pour certains linguistes, comme un texte autonome et indépendant à l'article joue un rôle dans le cas des éditoriaux très primordial. Sur ce plan, le titre peut aider le lecteur de découvrir totalement ou partiellement le contenu de l'article. L'interprétation de ce contenu exige de prolonger dans le contexte de discours qui s'inscrit dans le corps du texte.

L'article éditorial est rédigé suivant une méthode argumentative pour expliquer, analyser, ou critiquer afin de convaincre ou persuader le lecteur par l'opinion, et la position que le journal prend par rapport aux événements de l'actualité.

Mise à part la fonction expressive ou phatique des phrases interrogatives, exclamatives et impératives dans le discours, le recours à ces formes dans l'écriture des titres est une stratégie discursive qui peut renforcer l'apparition d'une prise de position par le rédacteur qui se présente comme personne autoritaire par rapport à un sujet.

L'un des procédés langagiers étudié dans ce travail, l'usage des expressions figées au niveau de ces titres, cet usage sert à transposer le lecteur dans un trésor socioculturel. En effet, l'énonciateur cherche à motiver son lecteur et à l'inciter à lire l'intégralité de l'article. En plus, le recours à des formes métaphoriques et parfois défigurées exprime un sens figuré qui

implique un engagement de l'énonciateur. Ceci dépasse l'expression de la position du journal par rapport à l'actualité pour capter la curiosité du lecteur par ces procédés ironiques. Ainsi, en faisant un détournement de sens allusif basé sur les ressources culturelles, le locuteur journal dévoile sa position idéologique dans la transmission de l'information.

Quant à l'usage d'un seul mot pour titrer l'article de l'édito, cela peut s'expliquer par la force du choix de certains mots qui résument et condensent l'information. La lecture latérale permet de saisir son sens référentiel dont désigne l'identification un domaine, une pensée, un lieu, un territoire,.... Ce qui oriente le lecteur vers l'angle de sujet traité en le conduisant à prendre une position.

Cette mesure de subjectivité est mise en œuvre dans ce genre de discours par l'engagement de l'énonciateur journal dans une idéologie. Le choix l'organisation de titre exprime le goût personnel par lequel se singularise le journal, autrement dit ces formules sélectionnées comme des titres renforcent le positionnement de son locuteur *Liberté* dans l'intention d'inciter le public.

Dans notre thèse, le titre a été étudié pour lui-même, en tant que texte autonome vérifié par le contexte de l'article et l'information de la manchette. Dans le but d'approfondir notre travail d'évaluation discursive des titres dans une seule édition «*Liberté*», nous proposons de prolonger la recherche aux autres éditions dans une étude comparative.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

Ouvrages

1. BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.
2. FURET Claude, *Le titre, Métier journaliste*, Presse universitaire de France, 2^{ème} édition; Victoires, 2006.
3. GENETTE Gérard, *Seuils*, Ed du Seuil, Paris, 1987.
4. LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, 2^e édition, Armand COLIN, 2005.
5. MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Guy Serbat, N°54556 Puf, Paris, 2008.
6. MOURIQUAND Jacques, *L'écriture journalistique, Coll: Que sais-je?*, Paris: Puf 1997.
7. ROBRIEUX Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Nathan/HIER, 3^e édition, 2000.

Dictionnaires

1. DUBOIS Jean et autres, *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage, Coll : Trésors du français, Larousse, 1994.*
2. REY-DEBOVE Josette, *Le Petit Robert de la de la langue française*, Le Robert, 2003.

SITOGRAPHIE

1. ADAM Jean-Michel, «Unités rédactionnelles et genres discursif : cadre général pour une approche de la presse écrite». Pratique N94 juin 1997, consulté le 05/04/2013. http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf
2. - «Genres de la presse écrite et analyse de discours», *Semen*, 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, <http://semen.revues.org>, [En ligne], consulté le 11 mars 2014.
3. Anne Leray, Violette Roche, Julien Lecacheur, «Améliorer ses écrits en intégrant méthode et principe journalistique», consultée le 28/02/2014. <http://outils-reseaux.org/ContenuJournalisme>
4. ALIA Farid, «Nous payons pour notre liberté» ,19 - 08 – 2003, <http://www.alger-dz.com/liberte.htm>, consulté le 20/04/2013,
5. BARTHES Roland, «L'Empire Des Signes », *Coll, Points Essais, Seuil*, 11 octobre 2007. ata0.id.st/ciel/perso/didactisation/chapitre%201.2.pdf, Consulté le 20/01/2014.
6. BELKHEIR Omar, «la structuration de l'information dans la presse écrite Algérienne», <http://omarbelkheir.wordpress.com/la-structuration-de-linformation-dans-la-presse-ecrite-algerienne/>, consulté le 14/04/2014.
7. Centre de ressources en éducation aux médias, «les genres journalistiques», <http://www.reseau-crem.qc.ca/index.html>, consulté le 20 Avril 2014.
8. CHARAUDEA Patrick, «Langage et discours : éléments de sémio linguistique : théorie et pratique», Paris, Hachette.1983, <http://www.persee.fr/articleAsPDF>, consulté le 28/03/2014.
9. «Le contrat de communication de l'information médiatique», *Revue Le Français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994*, Hachette, Paris, 1994, sur le site de Patrick Charaudeau. Livres, articles, publications.URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-1,61.html>, consulté le 18 février 2014.

10. «*Les conditions d'une typologie d'un genre télévisuel d'information*», Revue Réseaux n° 81 CNET – 1997, Paris, <http://enssibhp.enssib.fr/cgi-bin-ever/revue/bibvisurevue?> Consultée le 23/03/2014.
11. - «*Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*», Semen [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, <http://semen.revues.org/2793>. Consultée le 23 octobre 2013.
12. - «*Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?*», Communication [En ligne], Vol. 27/2 | 2010, mis en ligne le 14 août 2012, <http://communication.revues.org/3066> ; DOI : 10.4000/communication. Consultée le 09 mars 2014.
13. BARTHES Roland, cité par BUTOR. M, «*Production l'intérêt romanesque de Charles Grivel*», Ed. Mouton, 1973, consulté le 30/03/2014.
14. EDU KOKU Raven, «*Communication sociale et Ecriture journalistique*». FOJECED 2010, <http://apedtg.org/uplds/publications/Ecriture%20journalistique.pdf>, consulté le 28/03/2014.
15. FIALA Pierre, Habert Benoît, *La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française*, In: Mots, décembre 1989, N°21. pp. 83-10.3406/mots.1989.1504. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots>, consulté le 20/04/2014.
16. GAGNON Yves, «*Le style journalistique*», *Cahiers d'études et de recherches*, no 11e, Montréal, Office des communications sociales, 1971, consulté le 20/03/2014. <http://www.officecom.qc.ca/indexSiteOCS/Documentation/Cahiers/11chap4.html>
17. GAUTHIER Gilles, «*La structure et les fondements de l'argumentation éditoriale*». *Les Cahiers du journalisme n° 17 – Été2007*, consulté le 24/02/2014. http://www.cahiersdjournalisme.net/cdj/pdf/17/20_Gauthier.pdf.
18. Groupe μ, «*Titres de films*», In: Communications, 16, 1970. Recherches rhétoriques. pp. 94-102. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm>.
19. HAILON Fred, «*Idéologie et discours de presse, circulations discursives et non-coïncidences des mots et du monde dans un corpus de presse, dans la période des présidentielles d'avril 2002*», Thèse en vue de l'obtention du Doctorat de linguistique, l'Université de Poitiers Date de soutenance : le 25 septembre 2009.
20. HOEK Léo, «*La marque du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*», La Haye-Paris-New York: Mouton "LO", coll., "approaches to semiotics", consulté le 02/01/2014. books.google.com <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/82/11/PDF>.
21. ISMAIL Jamal, cité par Philippe Gaillard, «*Analyse des titres des quotidiens français (Libération, Le Monde et Le Figaro)*». Mémoire présenté par Pour obtenir le grade de magistère 28/7/2009 Université Tichrine.
22. LECLERC Aurélien, Jacques Guay, «*L'entreprise de presse et le journalistique*», Presse de l'Université de Québec, Canada, 1991. consulté le 04/04/2014. <http://books.google.dz/books?>
23. MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, «*Guide de l'écriture journalistique*», 1994 consulté le //www.esprit livre.com/wa_files/_C3_A9ditorial.pdf.p.62.
24. MILIANI Hadj, «*LA presse écrite en Algérie: positionnement médiatiques et enjeux linguistiques*», Université de Mostaganem – CRASC. <http://www.univ.bejaia.dz/documents/multilinguales/15%20MILIANI%20Hadj.PDF>. p.187.

25. MILICĂ Ioan, «*Proverbes et anti-proverbes*», academia.edu, http://www.academia.edu/4641474/Proverbes_et_anti-proverbes, consultée le 03/05/2013
26. MOSBAH Saïd, «*Le Stéréotype, du mot au concept, Saisie à travers des contextes*», RLM/ISSET'COM, Tunis, Tunisie, <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Said.pdf>, consulté le 06/05/2014.
27. MOUILLAUD Maurice, «*Grammaire et idéologie du titre de journal*». In: Mots, mars 1982, N°4. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots>.
28. NJOH KOME Ferdinand, «*Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones*», Thèse de Doctorat, Sciences du langage, - 2009, tel-00458211, version 19 février 2010,
29. NOYER Jacques, «*Médiation de l'information télévisée et presse écrite : L'hebdo du médiateur au prisme d'une «méta-médiation, Questions de communication*», Online 01 Juillet 2007, consulté le 09/03 /2014. URL: <http://questionsdecommunication.revues.org/7369>.
30. PELISSIER Nicolas, Nicolas Romain, «*Journalisme de presse écrite et nouveaux réseaux d'information, Reconfigurations théoriques et études de cas*», Cahier de journalisme N° 5 Décembre 1998.
31. PEYTARD Jean, «*Lecture(s) d'une «aire scripturale»: la page du journal*», Langue française : N°28, 1975, Textes et discours non littéraires. pp. 39-59. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023
32. PREDESCU Eline, GELANA Cristina, «*Discours et langage journalistiques*», Université Andrei Șaguna” - Constanța, <http://fsu.valahia.ro/user/image/32.-predescu.pdf>. Consulté le 10/03/2014.
33. RASTIER, François, «*Éléments de théorie des genres*», *Texte !* juin 2001, <http://www.revuetexto.net>, consulté le 15/03/2014
34. ROY Max, «*Du titre littéraire et de ses effets de lecture*» *Protée*, Volume 36, numéro 3, hiver 2008, pp. 47-56, <http://id.erudit.org>. consulté le 28/02/2014
35. SEPPANEN Anna, «*La polyphonie linguistique dans le discours journalistique – Le cas France Télécom*», Toukokuu Université de Jyväskylä, Institut des langues modernes et classiques, Philologie romane, 2011, <https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream/handle/>, consulté le 09/05/2014
36. THIERRY Herman et JUFER Nicole, «*L'éditorial, « vitrine idéologique du journal*», consulté /20/02/2014, - Semen - Revues.org /2610
37. TUTESCU Mariana, «*L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours*», Université DIN Bucaresti, 2003, [http://ebooks.unibuc.ro/lls/Mariana Tutescu-Argumentation/53.htm](http://ebooks.unibuc.ro/lls/Mariana_Tutescu-Argumentation/53.htm). Consultée le 24/03/2014.
38. WEGRZY Anna, «*Éditorial – Genre Marqué Axiologique*», *Romanica Cracoviensia* 2008/08, Université Jagellonne de Cracovie, [www.wuj.pl/UserFiles/File/romanica Cracoviensia](http://www.wuj.pl/UserFiles/File/romanica_Cracoviensia), consulté le 18/02/2014.
39. Annuaire des sites et Médias algériens, info Algérie, <http://www.info-algerie.com/>. consulté le 28/03/2014.
40. Anne Leray, Violette Roche, Julien Lecacheur, «*Améliorer ses écrits en intégrant méthode et principe journalistique*»: <http://outils-reseaux.org/ContenuJournalisme2>, consulté le 28/02/2014.

CORPUS :

Les éditoriaux d'édition de journal «*liberté*» téléchargés sur le site: <http://www.liberte-algerie.com/archives-pdf>. N° 6193- N° 6499. 2013.

Annexes

Annexe 01: Liste des figures

Les figures	Le titre	La page
N°01	le schéma de Jakobson dans le discours de la presse écrite	10
N° 02	La pyramide de l'information	14
N°03	L'actualité en Question, <i>liberté</i> , jeudi 22 février 2007,	
N° 04	Saâdani est-il dans le coup ?, <i>Liberté</i> , Dimanche, 22 Décembre 2013	45
N°05	: Préservons les générations futures, <i>Liberté</i> , Dimanche 1er septembre 2013.	47
N°06	Tout le monde en croque !, <i>Liberté</i> , Mardi 20août 2013.	48
N°07	L'argent, le nerf de la guerre, <i>Liberté</i> , Lundi, 14 Janvier 2013	49

Annexe 02: Liste des tableaux

Les tableaux	Le titre	La page
N°01	le prétexte journalistique	23
N° 02	la modalité de phrase de type interrogatif, impératif, exclamatif	36
N°03	les titres proverbes	38
N° 04	les locutions	38
N°05	les reprises	39
N°06	des expressions de domaine spécialisé	40
N°07	les titres en un mot, un article + un mot	41
N°08	Résultats d'analyses quantitatifs	60

RÉSUMÉ

Mots clés : presse écrite, titre, texte, discours, éditorial, positionnement, la ligne éditoriale, idéologie.

Le titre de presse est devenu à la fois l'une des formes privilégiée de vitrine langagière et l'un des styles de lecture les plus usuels. Notre travail intitulé «L'écriture des titres journalistique le cas l'édito de «Liberté quotidien» ordonnerait, nous nous approchons, à la fois examiner les spécificités de ce genre textuel particulier et dégager son apport dans l'engagement de journal. Ainsi, la formule textuelle du titre de l'article d'édito d'un journal varié, elle est inspirées d'un trésor culturel tel que le proverbe, la locution, l'expression de domaine spécialisée, la reprise (d'un film, roman, personnage...), ainsi certaine modalité de phrase de type (interrogatif, exclamatif, impératif) ou titré en un seul mot. Cette formule linguistique fonctionne en cohérence avec l'information de la manchette, et le contenu de texte d'article. La fonction incitative du genre titre dans les différents textes éditoriaux qu'est le journal s'utilisent pour un but accrocheur. Pour certaines formules, Il est un lieu d'interactions langagières et positionnement vers la question d'actualité. Pour l'analyse de discours, le titre découpant de son genre textuel «évènement commenté», vu que l'organisation d'un titre de l'éditorial reflète la prise en charge de son locuteur. Le titrage est une tâche collective, Le titre par ces formules répond aux spécificités de l'éditorial, dont dévoilant son idéologie.

ABSTRACT

Keywords: newspapers, title, text, speech, editorial, positioning, editorial, ideology.

The press title became both one of the preferred forms of display language and one of the most common styles of reading. Our research entitled "Writing journalistic title in the editorial article of "Liberté newspaper", we approach both examine the specifics of this particular textual genre and release its contribution to the position of the newspaper. Thus, the textual form of the title of the article editorial of a diverse newspaper, she is inspired by a cultural treasure as the saying goes , the phrase fix , the expression domain specialized recovery (of a film , romance, personal ...) and certain modality of sentence type (interrogative , exclamatory , imperative) or titrated in a single word. This linguistic formula works consistent with the information of the cuff, and the content of article text. The incentive function of gender as in various editorials what the newspaper to use a catchy goal. Some formulas is a place of interaction language and positioning to the current issue. For discourse analysis, the title cutting its textual genre "event commented," given that the organization as a reflection of the editorial support of its speaker. When titration is a collective task, these formulas respond to the specificities of the editorial, whose unveiling its ideology.

المخلص

الكلمات المفتاحية: الصحافة المكتوبة، والعنوان، والنص، والخطاب، المقال الرئيسي، و تحديد المواقف، أيديولوجية، خط التحرير.

صار عنوان الخبر في الصحف حاليا احدى أشكال الواجهة اللغوية المفضلة و واحدة من أساليب القراءة الأكثر شيوعا. بحثنا بعنوان «كتابة عنوان الخبر الصحفي، حالة المقال الرئيسي لتحرير لجريدة اللبرتيه». و الذي يستند على الدراسة بالمقاربة، من خلالها نتطرق الى كل من خصوصيات هذا النوع النصي وكذا مدى مساهمته في تحديد مواقف هذه الجريدة. و بالتالي، فإن النموذج النصي لعنوان المقال الرئيسي للصحيفة متنوع قد يكون مستوحاة من التراث الثقافي: كالأمثال، العبارات الثابتة المعنى، أو مستوحاة من عناوين (أفلام، روايات، مسرحيات أو أسماء لشخصيات...) أو جمل ذات الطابع (الاستفهامي، التعجبي، الأمر) أو العنونة بكلمة واحدة. تتوافق هذه الصيغ اللغوية مع الخبر المذاع على واجهة الجريدة، و محتوى نص المقال. كما تتمثل وظيفة عنوان الخبر الصحفي في جذب القارئ، بحيث أن بعض صياغات العنونة تكون محلا للتفاعل بين اللغة وتحديد المواقف اتجاه القضايا الحالية من الواقع. بالنسبة للتحليل الخطابي، العنوان يصنف تحت نوع نصه "نقذ الأحداث"، و بالتالي فان صيغة العنوان تعكس توجهات كاتب المقال. ان العنونة مهمة مشتركة بين أعضاء فريق الجريدة، لهذا فان كتابة العنوان بالصيغ المذكورة سابقا تستجيب لخصوصيات المقال الرئيسي للتحرير والتي تكشف عن توجهات و أيديولوجية الجريدة.